



SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



ÉDITO	3
Le mot de la Présidente	
Le mot du Secrétaire Général	
QUI SOMMES-NOUS ?	4-6
L'association en quelques mots	
Notre implantation	
La gouvernance	
Les temps forts	
LES DONNÉES CHIFFRÉES	9-11
Les publics accompagnés	
Les ressources humaines	
La formation	
Les données financières	
LA DIRECTION GÉNÉRALE	10-12
Le mot du Directeur Général	
Le mot du Directeur des Ressources Humaines	
Le mot du Directeur Financier	
NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ	13
Médico-Social	14-24
Protection de l'enfance	26-27
Habitat Social	28-30
Mobilité	30-31
Education et Loisirs	32-36
NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION	37
SIGLAIRE	38-39

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Faire défiler les événements de cette année 2023, c'est certes complexe mais finalement, cela permet de prendre un peu de recul sur ce qui s'est passé, d'illustrer le dynamisme de nos établissements et la richesse des projets conduits.

Tout d'abord, malgré des conditions de recrutement toujours tendues, je rappellerai l'implication des professionnels qui portent et font vivre les projets, des projets qui visent les inclusions scolaire, professionnelle ou sociale, l'accompagnement des jeunes et adultes handicapés ou en difficulté mais également l'accompagnement des familles. Je soulignerai quelques projets qui ont vu le jour en 2023, des projets qui visent la pair-aidance comme par exemple, une formation à La Langue des Signes Française (LSF) pour des parents ou une exposition photos sur les grilles d'un jardin municipal qui met en lumière le rôle particulier des proches-aidants. Et le recrutement, me direz-vous, que fait l'association et la Direction Générale ? Réponse : C'est une première ! Un Job dating via le Village des Recruteurs pour présenter aux différents candidats l'étendue de nos actions et les quelques 40 offres d'emploi à pourvoir.

Résultat : 80 candidatures et des demandes d'alternance et de stages ! A suivre donc en 2024 !

Ensuite, juin 2023, ce sont de nouveaux statuts et règlement intérieur qui sont votés à l'Assemblée Générale. C'est aussi l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration avec des départs et des arrivées. Alors certes, les nouveaux administrateurs se font rares mais ils sont particulièrement actifs en tant que référents d'établissement, membres des commissions et également dans la construction du projet associatif qui doit aboutir en 2024 !

Enfin, 9 décembre 2023, une date symbolique, la date d'anniversaire de la promulgation de la loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État et qui illustre le travail conduit par la commission « Valeurs de la République et Laïcité ». En présence des Président et Directrice Générale de la Fédération Générale des PEP, une conférence conduite par Alain Seksig, secrétaire national du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République, a été organisée. Une journée qui met, en particulier, l'importance de clarifier le principe de laïcité !

2024 est bientôt là, continuons de travailler ensemble.

Marie-Geneviève THEVENIN

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Il y a 9 ans, le gouvernement français adoptait une nouvelle loi qui allait changer nos références territoriales : Loi relative à la délimitation des régions. Les différentes associations PEP sur les régions de la Bourgogne et Franche-Comté profitent de cette ouverture pour redéfinir un schéma d'action.

Des élus visionnaires, des cadres administratifs volontaires se mettent au travail. Les débats ont été longs, nombreux, passionnés. Lâcher une baronnie n'est pas si facile.

Assez rapidement, quatre départements décident de tenter l'aventure. Une fois les choix juridiques et stratégiques effectués, naissent les PEP du Centre de la Bourgogne-Franche-Comté avec un cinquième département rejoignant les PEP CBFC un an après. Depuis, que de chemin parcouru !

Nous affichons aujourd'hui plus de 35 000 usagers, 1 415 salariés. Les ESAT encadrent 143 travailleurs aidés. Nous n'en faisons pas une gloire, mais nous constatons que nous sommes sur la bonne route.

La direction générale a organisé les secteurs, a trouvé les moyens et les méthodes pour faire tenir l'édifice. En parallèle, des commissions composées d'administrateurs, de salariés et de militants inventent le futur. Parmi les nombreuses commissions, je voudrais citer la commission « laïcité » dénommée Valeurs de la République et Laïcité. Régulièrement, elle échafaude des actions pour contribuer

à faire connaître les maints avantages de cette grande loi de 1905.

Pour affirmer nos choix, elle a réussi à organiser un débat en quelques semaines, à Dijon, retransmis en visioconférence par la Fédération Générale des PEP, le 9 décembre. Belle prouesse, beau moment.

Je parlais de visionnaires, les PEP CBFC doivent l'être à tout moment. Pour illustrer cet adjectif, il est des services qui commencent à préparer la troisième décennie du 21ème siècle.

Les évolutions technologiques sont maintenant très rapides. Les algorithmes interfèrent irrémédiablement sur les métiers. Bientôt les comptables devront laisser une partie de leurs tâches aux programmes dits intelligents. Dès aujourd'hui, le pôle comptabilité PEP CBFC est en réflexion pour modifier les emplois et se constituer en centre de services partagés. Nous sommes déjà dans le futur. On pourrait citer bien d'autres adaptations, innovations.

Elles nous prouveraient toutes que l'association des PEP CBFC reflète le dynamisme et la volonté des visionnaires qui ont mis en route notre structure régionale.



Lionel THOMAS

QUI SOMMES-NOUS ?

100 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Au quotidien, Les PEP CBFC agissent pour une société solidaire et inclusive, garante de l'accès de tous aux droits communs. L'association intervient en Bourgogne-Franche-Comté, dans les secteurs suivants : médico-social, sanitaire, social, personnes âgées et éducation et loisirs.

Notre association fait partie d'un **réseau associatif de plus de 120 associations** ayant pour mission historique d'aider et d'accompagner, dans toutes les étapes de leur vie, les enfants, adolescents, adultes, en portant une attention particulière aux personnes en situation de handicap ou en difficulté. Ce réseau associatif est membre de la Fédération Générale des PEP, **reconnue d'utilité publique** depuis 1919.

Les PEP CBFC c'est : un réseau de proximité animé par **plus de 1 400 professionnels**, au profit de **plus de 32 200 enfants, adolescents, adultes et personnes âgées**, accueillis dans **plus de 100 établissements, antennes et services** en Bourgogne-Franche-Comté.

Nous agissons pour une **société solidaire et inclusive**, garante de l'accès de tous aux droits communs : **droit à l'école, à l'éducation, à la santé, à l'insertion professionnelle, aux vacances, à la culture, aux loisirs et à la vie sociale.**

SOLIDARITÉ / ÉGALITÉ / CITOYENNETÉ / LAÏCITÉ

NOTRE IMPLANTATION

DEL : Séjours vacances/Colos/Classes de découvertes, L'Essentiel-le, SMA, ACM, Centre Numérique et ses points d'accès, Accompagnement à la scolarité et Programme de Réussite Éducative

Médico-social : DIADEM, DIADEVA, DAMS, ESAT Habilis, Challenge Emploi, Activ'Pro Habilis, 10 unités du CAMSP, 6 unités du CMPP, EPA, PARI, PCPE, SESSAD TCL, PCO TND, EASco, ERHR, Relayage

Sanitaire : Hôpital de Jour Pédopsychiatrique

Protection de l'enfance : 3 accueils de MECS, SAF, SAPSAD

Habitat Social : 3 Résidences Autonomie, Résidence Habitat Jeunes

DEL : Centre de vacances (Aisey-et-Richécourt)

DEL : Séjours vacances/Colos/Classes de découvertes

Territoire de la Haute-Saône

Territoire de Belfort

Territoire de Côte-d'Or

Territoire du Doubs

Territoire de l'Yonne

Territoire de la Nièvre

DEL : Séjours vacances/Colos/Classes de découvertes, Service «devoirs faits»

Médico-Social : 4 CAMSP, 2 CMPP, IESHA, SSEFS, SAAAS, 2 SESSAD HM, UDIP, EDAP, EMAS, PARH89

DEL : Séjours vacances/Colos/Classes de découvertes, 2 ACM, SAPAD

Habitat Social : Résidence Habitat Jeunes

Mobilité : École de Conduite Associative, Plateforme Mobilité Départementale, Transport scolaire

DEL : Centre de vacances (Malbuisson), Séjours vacances/Colos/Classes de découvertes, SAPAD

Médico-Social : CEEDA, DITEP (Saint-Vit (dépt. 25) et Dole (dépt. 39))

Habitat Social : 3 Résidences Autonomie

LA GOUVERNANCE

LE BUREAU

Liste actualisée au 31/05/2024

Présidente : Marie-Geneviève THEVENIN
Vice-présidents : Nadine LIÉTARD et Patrice SONNET
Secrétaire général : Lionel THOMAS
Trésorier : Christian KOVACIC

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste actualisée au 31/05/2024

Marie-Josèphe BAUMONT
Dominique BENEY
Roland BONNAIRE
Didier BOUILLON
Sylviane CHIPAULT

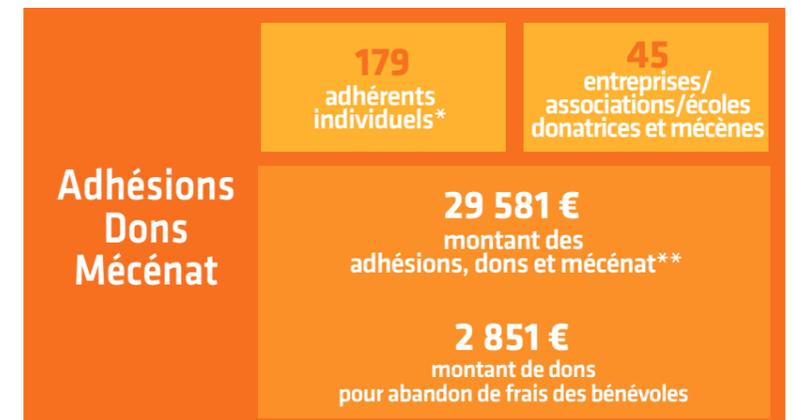
Yves FULBAT
Patrick GEANTOT
Michel JAVOUHEY
Christian KOVACIC
Daniel LECUYER

Nadine LIETARD
Marie-Josèphe MAURICE
Marie-Thérèse PICHON
Christine ROY
Sébastien ROZE

Sophie SALTARELLI
Patrice SONNET
Marie-Geneviève THEVENIN
Lionel THOMAS



© pch.vector / Freepik



* Adhérent avec voix délibérative à l'Assemblée Générale
** Don en nature compris

VIE ASSOCIATIVE

L'ensemble des dons et adhésions collecté chaque année sert à aider des enfants, des adultes, des écoles, des familles, d'autres structures qui ont besoin d'aide. Ainsi, en adhérant ou donnant, chacun soutient les valeurs de solidarité que nous portons et défendons.

Exemples d'aides apportées sur 2023 : aide des écoles pour des départs en classes de découvertes, aide à l'organisation de sorties culturelles ou à des projets d'école ou d'association, aide à l'achat d'un fauteuil roulant, aide de secours, aide au départ en colonies de vacances ou en séjours



Classes de découvertes : 33 969 € alloués au profit de 1 545 bénéficiaires
Séjours vacances/colos : 11 362 € alloués au profit de 168 bénéficiaires
Autres aides : 3 091 € alloués au profit de 116 bénéficiaires

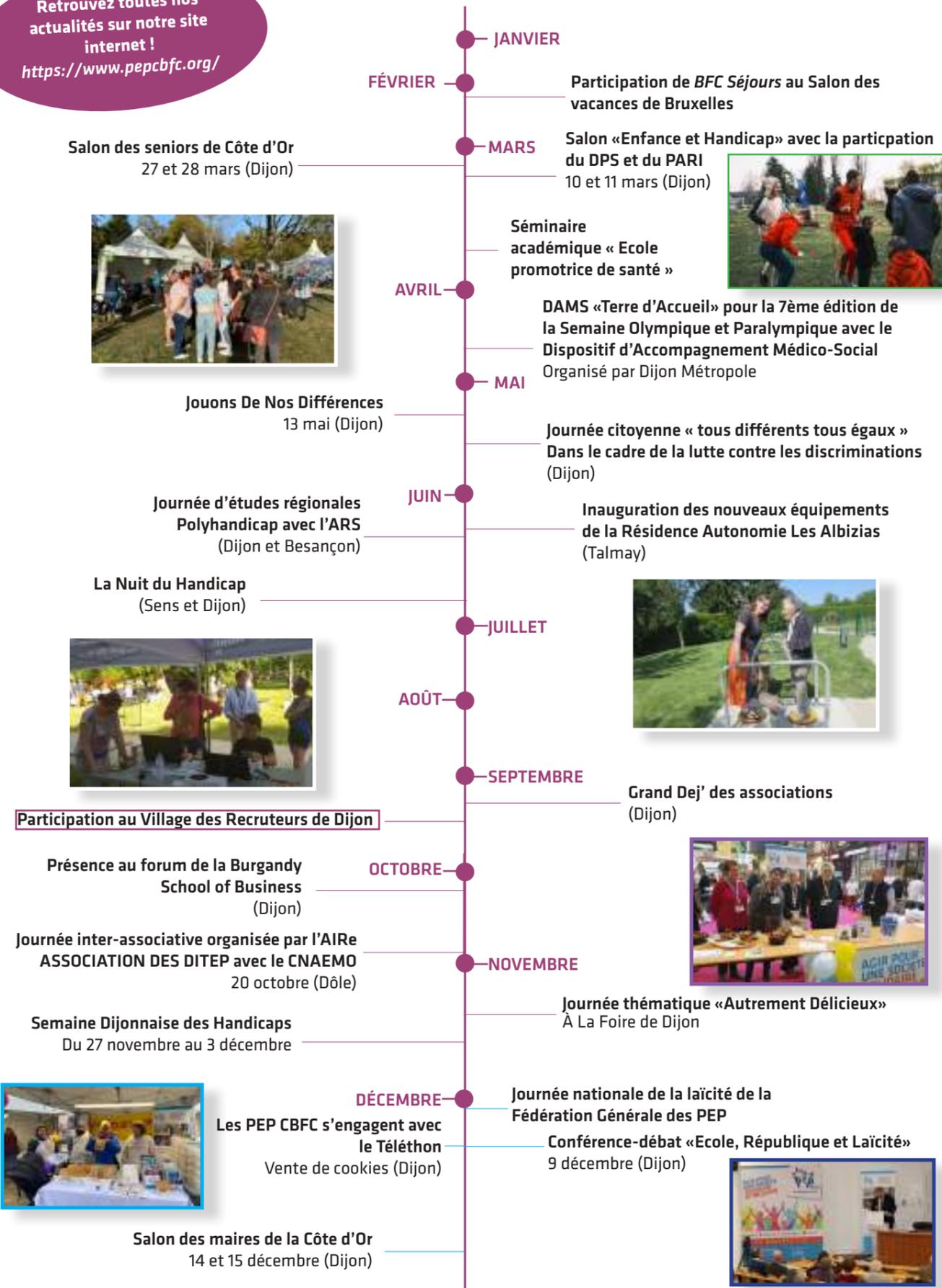
A noter dans le cadre de classes découvertes, 1 500 enfants ont bénéficié d'une aide d'environ 54 400 € grâce aux subventions attribuées par la ville de Dijon et du Conseil Départemental de Côte-d'Or.



© pch.vector / Freepik

QUELQUES TEMPS FORTS

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet !
<https://www.pepcbfc.org/>



LES DONNÉES CHIFFRÉES

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

NOMBRE D'USAGERS SUIVIS



35 621
usagers suivis
de la petite enfance au plus grand âge

RÉPARTITION DU NOMBRE D'USAGERS SUIVIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



LES RESSOURCES HUMAINES



1415
salariés (1111,99 ETP*)

143
travailleurs d'ESAT

46
salariés reconnus en tant que
travailleurs handicapés

4
services civiques

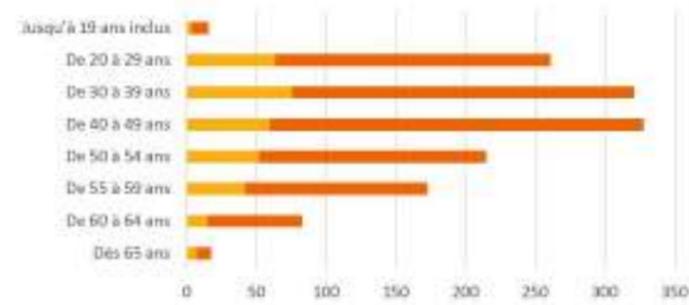
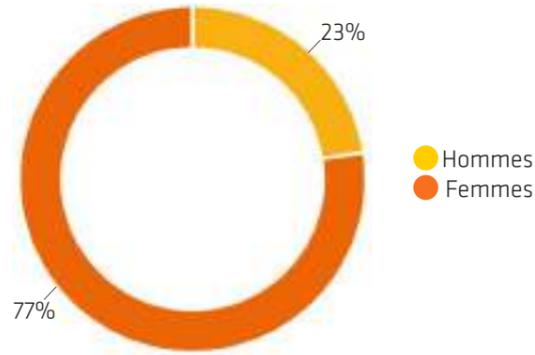
197
stagiaires

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SEXE

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE



• LA FORMATION

705 592 € consacrés à la formation du personnel

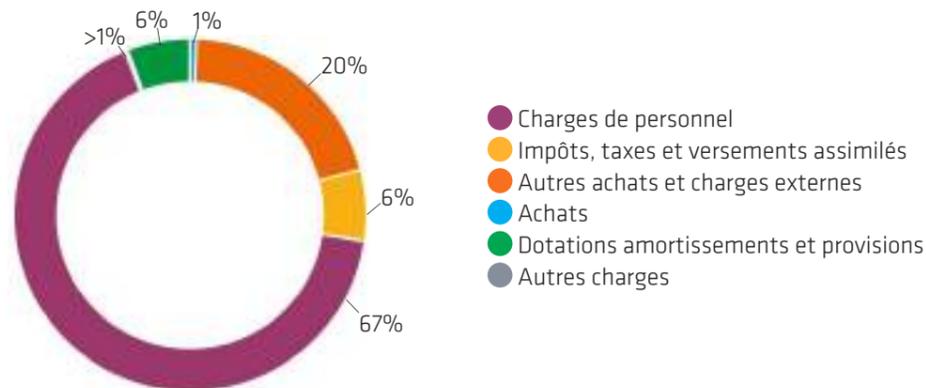
631 salariés ont suivi une formation

11 567 heures consacrées à la formation



• LES DONNÉES FINANCIÈRES

○ VENTILATION DES CHARGES

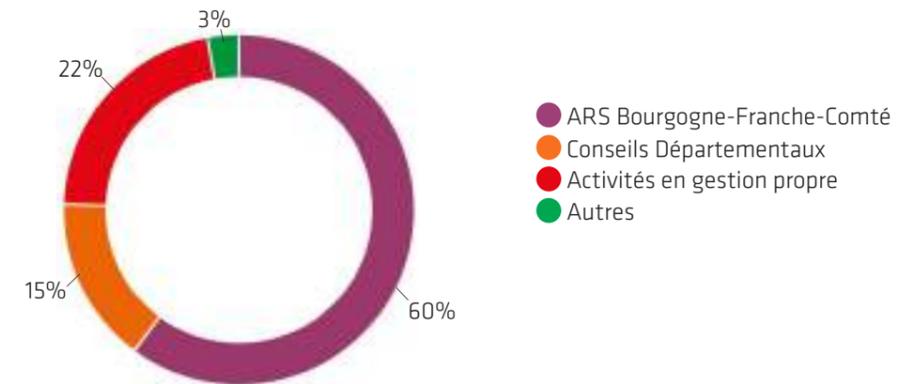


En 2023, le total des charges d'exploitation de l'association a été de 76 M€.

Le principal poste de dépenses de l'association est constitué par les frais de personnel qui représentent 67 % du total des charges. Ceci s'explique par la nature même des activités de nos établissements qui consistent à aider et accompagner, dans toutes les étapes de leur vie, les enfants, adolescents, adultes en portant une attention particulière aux personnes en situation de handicap ou en difficulté.

Les achats et charges externes (fournitures, matières premières, frais généraux, sous-traitance...) représentent 20 % des charges. Quant aux amortissements des biens détenus par l'association, ceux-ci impactent à hauteur de 6 % les charges de l'exercice.

○ SOURCES DE FINANCEMENT



Les financements issus de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté constituent la première source de financement de l'association (60 %). Celle-ci finance, par le biais de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), les établissements médico-sociaux de la Côte d'Or, du Doubs et de l'Yonne ainsi que l'activité de l'Hôpital de Jour Pédopsychiatrique Les Cigognes.

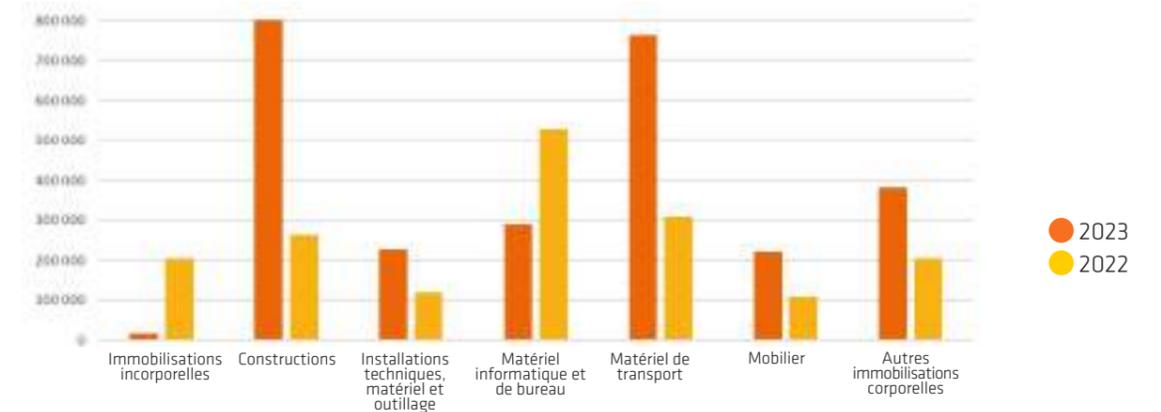
Le Conseil Départemental de la Côte d'Or et celui de l'Yonne contribuent également au financement à hauteur de 20 % des activités médico-sociales au travers des CAMSP.

Les financements provenant des Conseils Départementaux représentent 15 % des ressources de l'association soit environ 11,5 M€, principalement au titre du CPOM signé avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or dans le cadre des activités du dispositif social.

Les activités en gestion propre regroupent les dispositifs Education et Loisirs, les Résidences Habitat Jeunes, la structure multi-accueil Galipette et Trottinette, les résidences autonomie pour personnes âgées et le chiffre d'affaires des activités de production de l'ESAT.

Ces activités représentent 22 % des ressources totales soit près de 16 M€.

○ PROSPECTIVES D'INVESTISSEMENTS



Les investissements de l'association sont essentiellement liés au renouvellement du matériel existant (informatique, transport, mobilier...) et au maintien en bon état des locaux acquis ou loués.

Les investissements 2023 se sont élevés à 6,736 M€ contre 1,733 M€ en 2022.

Cette forte variation s'explique d'une part par le renouvellement plus important du parc automobile compte tenu des difficultés d'approvisionnement que nous connaissions en 2022.

Par ailleurs, nous avons réceptionné à l'été 2023, nos nouveaux locaux à Chenôve qui accueillent les activités du CAMSP Dijon Sud, de la PCO TND et du SAPSAD.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

“ Élaborer un rapport d'activité reste un exercice particulier. Il s'agit en effet de retranscrire en quelques pages, voire en quelques lignes, l'activité d'une cinquantaine d'établissements et services de l'année précédente, en l'occurrence 2023, alors même que nous sommes à la moitié de 2024. Il faut donc se contenter de mettre en avant des points saillants permettant cette vision synthétique. En 2023, la politique associative a franchi une étape cruciale en adoptant de nouveaux statuts. Ils confirment l'enracinement territorial de l'Association au-delà des dimensions départementales. Ce cadre associatif ainsi posé a permis de travailler sur une gouvernance et une stratégie sectorielle. Cela s'est traduit notamment par la fin des directions départementales, la création du secteur Habitat social. Les statuts ont instauré des commissions qui permettent une réflexion partagée entre administrateurs et techniciens sur de grandes thématiques comme le patrimoine.

Le maître mot de ces nouvelles modalités d'action est sans aucun doute le décloisonnement. Cette détermination manifeste la volonté de sortir d'un mode de fonctionnement en silo et favorise la création de synergies d'accompagnement et de suivi des usagers axées sur le « cœur de métier » et la professionnalisation des fonctions dites « support ».

Cela s'est traduit concrètement, notamment, par la mise en place de séjours co-construits par la MECS¹, le DAMS² et le DEL³, ainsi que la création de projets expérimentaux comme l'Unité de Diagnostic et d'Intervention Précoce (UDIP).

Ces orientations répondent à la nécessité d'adapter les modes d'accompagnement aux situations les plus complexes. Les actions menées au sein des établissements par les professionnels sont autant de leviers pour répondre aux besoins de nos usagers. Le déploiement d'un outil de suivi innovant au DAMS, le Complexomètre, témoigne de la dynamique et de l'esprit d'initiative de nos équipes.

Cela met en évidence tout l'intérêt du « faire ensemble ». Dans la plupart des dispositifs, établissements ou services, des travaux ont été réalisés dans ce sens. Le travail en inter service ou l'interdisciplinarité ont été positionnés au cœur des plans de formations 2023.

Ces espaces de réflexion représentent une volonté affirmée de notre association de réinterroger de manière systématique ses pratiques. Ainsi, en 2023, plusieurs missions ont été confiées à des professionnels sur des grandes thématiques, comme l'autodétermination, les plateformes, l'éthique. Ces missions ont donné lieu à des études et analyses approfondies qui aboutiront en 2024 à une mise en œuvre concrète. La création de séjours adaptés par la MECS, le DAMS et le DEL rendent visible cette volonté associative de penser de manière transversale.

L'année 2023 a aussi été caractérisée par la mise en place de l'évaluation HAS⁴. Dès la sortie des textes fin 2022, ce déploiement a été mis en place avec l'aide du service performance. Cette anticipation associative a permis aux établissements concernés, le DSM⁵ et les services SESSAD HM⁶ et le SAAAS⁷ dans l'Yonne, de répondre aux critères impératifs. Ce passage réussi qu'il faut mettre en avant est cependant une étape dans une démarche continue à intégrer dans nos pratiques au-delà des évaluations. L'environnement changeant rend obligatoire l'adaptation au plus près des objectifs de la transformation de l'offre. Le plan de transformation des ESAT⁸ montre par exemple à quel point cet environnement nous contraint à mettre en avant des propositions innovantes. L'expérimentation entre Challenge Emploi et l'ESAT qui sera évaluée en fin d'année 2024 en est l'illustration.

Parallèlement, les fonctions supports ont poursuivi leur mutation en déployant de nouveaux outils informatiques, en mutualisant et harmonisant leurs pratiques pour permettre d'accompagner au mieux les établissements. Elles accompagnent ainsi le changement de pratiques en cours ; l'analyse a posteriori faisant place au pilotage, les démarches d'évaluations continues se développent.

L'année 2023 préfigure ce que sera l'année 2024 avec des objectifs associatifs prioritaires comme l'évaluation HAS, le renouvellement de marchés, la négociation du CPOM⁹ MEDICO SOCIAL.

Les nouvelles organisations et pratiques mises en place, les changements opérés en 2023 sont autant d'éléments sur lesquels il nous faut dorénavant nous appuyer.

Alain MILOT

¹ Maison d'Enfants à Caractère Social

² Dispositif d'Accompagnement Médico-Social

³ Dispositif d'Education et Loisirs

⁴ Haute Autorité de Santé

⁵ Dispositif Sensoriel et Moteur

⁶ Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour Handicapés Moteurs

⁷ Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation

⁸ Etablissement et Service d'Aide par le Travail

⁹ Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Les fonctions supports de la Direction Générale



LE MOT DU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

“ L'année 2023 a de nouveau été riche en projets RH et en déploiement d'énergie au service de notre belle association.

Cette dynamique, s'est tout d'abord traduite par la poursuite des projets déjà initiés comme la démarche qualité de vie et condition de travail déployée dans la majorité des dispositifs ou l'extension aux autres secteurs (après le DEL) de la démarche compétences. Les fiches emploi-compétences des 30 emplois les plus représentatifs ont été rédigées ; elles permettront à chaque professionnel d'être évalué sur les compétences attendues dans son emploi sur la base d'un référentiel commun.

Lancé par le service Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (HSSE), le projet Prev'PEP vise à déployer une solution logicielle d'évaluation des risques professionnels permettant la formalisation du document unique dans chaque établissement. Après le paramétrage et l'identification des unités de travail, la prochaine étape vise à réaliser les évaluations dans une démarche participative avec des groupes de travail qui associent les salariés, les élus de proximité et le management.

Notre logiciel de paye devenant obsolète, il était temps de monter en gamme. Une année de paramétrage, de vérification du réglementaire, et d'ineffaçable avec notre autres logiciels de gestion des temps ou de la comptabilité, une forte mobilisation des équipes, quelques sueurs froides mais une belle réussite à la clé.

2023 c'est aussi l'ouverture d'une réflexion avec le comité de direction sur la marque employeur, un concept du marketing que l'on peut traduire par l'image que reflète notre association en interne (collaborateurs, usagers) et à l'externe (candidats potentiels, les concurrents, les partenaires professionnels...).

Une définition que j'apprécie tout particulièrement est celle donnée par Didier Pitelet « Lorsque que vous pratiquez un sport, vous appartenez à un club, vous pratiquez certes le même sport que l'adversaire mais vous ne portez pas les mêmes valeurs sur la poitrine. C'est cela la Marque Employeur, c'est l'âme de l'entreprise. » Et je crois que porter les couleurs PEP CBFC c'est porter un beau maillot !

Jean-Marie GUETZ

LE MOT DU DIRECTEUR FINANCIER

“ S'il y a bien une chose qui ne nous a pas échappé et qui était dans bon nombre de nos conversations en 2023, c'est bien l'inflation.

Le taux moyen constaté au cours de l'année a été de 4,9 % et encore bien plus sur les énergies, gaz, chauffage collectif ou encore électricité.

Si l'association a obtenu des revalorisations de ses dotations globales de financement de la part de ses organismes de tutelle à l'instar de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, il n'en a pas été de même pour nos activités en gestion propre. De prime abord, la tentation de répercuter ces différentes hausses sur les prix de vente de nos activités pouvait s'avérer la solution la plus adaptée mais aurions-nous de ce fait respecté notre mission, nos valeurs associatives, notre engagement auprès de public fragilisé et parfois même en situation de précarité ?

Cet environnement mouvant lié à un contexte mondial instable sur lequel nous avons peu de moyen d'action direct nous rappelle qu'il faut savoir faire preuve de prudence dans notre approche budgétaire

et nous demande parfois de savoir jouer les équilibristes. Savoir nous questionner, anticiper, fournir du reporting afin d'assurer un suivi fin de nos charges et faire preuve de réactivité afin de mener les actions correctives nécessaires sont autant de leviers qu'il nous faut savoir actionner.

Alors oui, chaque année nous apporte son lot d'impondérable mais rester en alerte face à notre environnement par une veille réglementaire, économique ou juridique nous permet d'anticiper de manière efficiente les changements à venir.

De nombreux défis nous attendent ! Sans en faire une liste exhaustive je pourrais citer notamment : la transformation de l'offre de prise en charge de nos usagers, la digitalisation et les évolutions des outils métiers avec l'avènement de l'Intelligence Artificielle, les nécessités environnementales, la mise en place de la politique liée à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), la fidélisation de nos équipes ou encore savoir nous prémunir autant que faire se peut contre les risques de cybercrise.

Damien PATISSIER

SECTEURS D'ACTIVITÉ



SECTEUR MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE

- HANDICAP
- DIAGNOSTIC PRÉVENTION ET SOINS
- PLATEFORMES ET ÉQUIPES D'APPUI
- HÔPITAL DE JOUR PÉDOPSYCHIATRIQUE (HDJ)

SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE

- MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)
- SERVICE D'ACCUEIL FAMILLE (SAF)
- SERVICE D'ACCUEIL, DE PROTECTION, DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAPSAD)

SECTEUR MOBILITÉ

- ÉCOLE DE CONDUITE ASSOCIATIVE
- PLATEFORME MOBILITÉ DÉPARTEMENTALE
- TRANSPORT SCOLAIRE

SECTEUR HABITAT SOCIAL

- RÉSIDENCE HABITAT JEUNES (RHJ)
- RÉSIDENCES AUTONOMIE (RA)

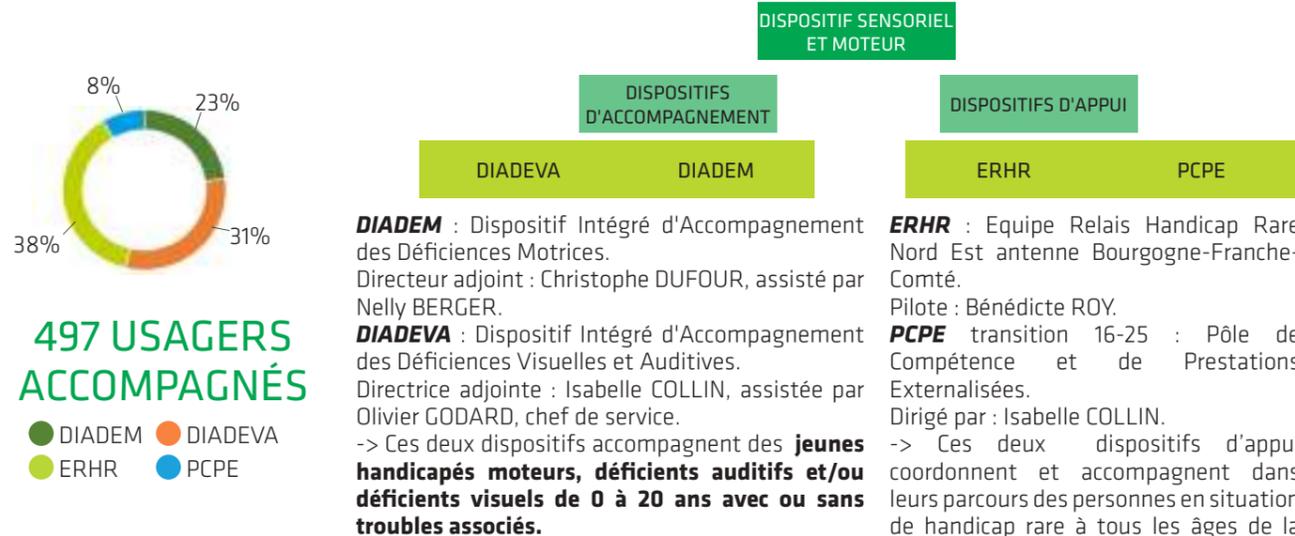
SECTEUR EDUCATION ET LOISIRS

- SÉJOURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS
- SCOLARITÉ
- ACCUEIL D'ENFANTS
- AUTRES ACTIVITÉS

SECTEUR MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE

DISPOSITIF SENSORIEL ET MOTEUR (DSM)

Directrice DSM : Muriel FOURCAULT
Administrateur référent : Marie-Geneviève THEVENIN



Constats

En avril 2023, le Dispositif Sensoriel et Moteur a été évalué selon les modalités prévues par la Haute Autorité de Santé (HAS). Le temps de préparation a été assez bref (3 mois) mais les résultats ont été tout à fait satisfaisants. Tous les critères impératifs ont été validés et l'évaluateur a donné quelques étoiles sur plusieurs items. Cette étape a permis de mettre en évidence que la démarche d'amélioration de la qualité au DSM est intégrée à tous les niveaux de l'organisation : **on ne fait pas de la qualité pour se préparer aux évaluations mais la recherche de l'amélioration des pratiques se fait en permanence.**

Prospectives et perspectives 2024

En janvier 2024, nous avons démarré la rédaction du projet de dispositif, les précédents projets ayant tous atteint leurs échéances. Ce travail de réflexion s'inscrit dans le contexte de la transformation de l'offre du secteur médico-social qui nous engage à modifier en profondeur nos modalités d'accompagnement. Ainsi, la finalité est de transformer les deux dispositifs d'accompagnement DIADEM et DIADEVA en plateforme de services coordonnés. Les objectifs de ce projet sont de permettre aux personnes de mener le projet de vie de leur choix et de les aider à le réussir en s'appuyant sur le droit commun.

1. Favoriser l'autodétermination :
 - Prendre en compte leurs demandes et délivrer les prestations adaptées à chaque individu ;
 - Fluidifier les parcours et éviter les ruptures.
2. Contribuer au développement de la société inclusive :
 - Recourir aux ressources de proximité, de droit commun et non pas apporter une réponse interne unique ;
 - Sensibiliser le droit commun au handicap plutôt que de se substituer au droit commun.

Le travail de rédaction se réalise en associant tous les professionnels sur un mode participatif et de construction collective. Les usagers et partenaires font également partie de nos contributeurs.

Nous nous sommes donnés l'année 2024 pour aboutir à la rédaction du projet qui se déploiera dans les quatre années à venir.

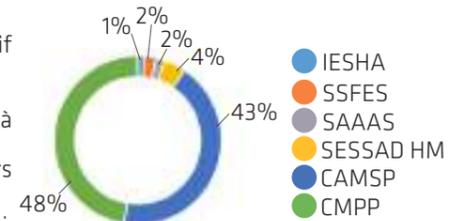
PÔLE MÉDICO-SOCIAL (YONNE)

Directeur : Sylvain TERREAU
Administratrices référentes : Sylvie HERISSON - Marie-Thérèse PICHON

Le Pôle Médico-Social de l'Yonne se compose de :

- L'Institut d'Education Sensorielle pour jeunes en Situation de Handicap Auditif (IESHA), à Auxerre ;
- Le Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarité (SSFES), à Auxerre ;
- Le Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS), à Auxerre ;
- Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile pour Handicapés Moteurs (SESSAD HM), à Sens et à Saint-Georges-sur-Baulche ;
- Le Centre Médico-Social-Précoce (CAMSP), de Auxerre, Avallon, Migennes et Sens ;
- Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP), de Auxerre et Migennes.

762 USAGERS ACCOMPAGNÉS



Constats

D'une façon générale que cela soit sur le Centre d'Accompagnement Médico-Social Précoce (CAMSP) ou le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP), cette rentrée confirme un rajeunissement des populations accueillies et une forte progression des pathologies complexes comme pour 2022. Comme l'année dernière, la liste d'attente sur Sens bloquée à 100 ne correspond pas à la réalité car sollicitée chaque mois par une trentaine de demandes. Cette tension toujours très forte sur le Nord de l'Yonne nous amène ainsi à répondre très rapidement aux familles si l'accompagnement dépasse les 8 mois d'attente et de chercher une solution autre si c'est possible. Actuellement, cela implique également un accueil de situations de plus en plus lourdes ce qui nous amène à prendre

paradoxalement moins d'enfants. Nous constatons de nouveau, de façon récurrente, une tension sur le Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD) de Sens malgré un renforcement de l'ARS en 2022. La transformation de l'offre pour les enfants présentant une déficience auditive est en cours et devrait voir apparaître, courant 2024, un Dispositif Auditif issu de la fusion Institut d'Education Sensorielle pour Jeunes en situation de Handicap Auditif (IESHA) et Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarité (SSFES). Le travail débuté en 2022 autour des enfants déficients visuels qui sont en nombre grandissant, mais toujours sans une notification finalisée, est encore en cours et est freiné par le manque de moyens humains.

Activités et événements

A l'origine, le départ du Directeur Départemental dans un contexte de modification des statuts associatifs nous a amenés à imaginer un autre mode de direction territoriale avec une direction unique médico-sociale et 3 chefs de service. Les départs de la Responsable Administrative et Comptable (RAC) et de la Chargée de Ressources Humaines fin 2023 nous amènent également à repenser notre fonctionnement quotidien. Cette année 2023 a vu également la montée en puissance des actions de sensibilisation par la Plateforme Ressources Handicap (PARH) 89 auprès des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et des structures de loisirs.

Prospectives et perspectives 2024

La finalisation des 3 schémas départementaux : ARS, Conseil Départemental (CD), Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en juin 2023 nous amène à prévoir de nouveaux partenariats et de nouvelles actions qui vont probablement voir le jour en 2024. Un partenariat renforcé avec la CAF dans le cadre du renforcement du PARH et du futur service de repérage et de prévention précoce. Un nouveau partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), le CD et l'ARS sur un dispositif concernant les auteurs / victimes de violences sexuelles. Le renforcement des CAMSP et CMPP avec l'embauche de deux infirmières coordonnatrices pour pallier l'absence de médecin et faciliter les liens avec les professionnels libéraux.

Action innovante

Mise en place d'un Projet expérimental d'une Unité de Diagnostic et d'Intervention Précoce sur Sens, nouveau dispositif permettant l'accueil et l'accompagnement des tout-petits avec Trouble du Spectre Autistique (TSA), financé par l'ARS à hauteur de 102 000 euros.

Ce projet a vu le jour suite à de nombreux constats concernant les très jeunes enfants présentant des problématiques communicationnelles rendant l'inclusion scolaire très compliquée.

L'UDIP est une Unité de Diagnostic et d'Intervention Précoce qui prend en charge 7 / 8 très jeunes enfants âgés de 12 à 36 mois présentant des signes évoquant des troubles du spectre de

l'autisme / troubles sévères de la relation et de la communication. Ce dispositif d'intervention précoce s'inscrit dans le cadre du 4e plan Autisme 2018-2022 dont l'objectif est d'agir précocement et efficacement. Son organisation s'articule autour du repérage et du suivi des enfants à risque, des interventions précoces et du relais avec les structures d'aval.

Cette proposition de soins précoces permet la mise en place d'un projet d'accueil individualisé par des interventions pluridisciplinaires. Celles-ci sont réalisées sur le CAMSP de Sens ainsi que sur tous les lieux de vie de l'enfant (domicile, crèche, école...). L'évaluation diagnostique est également proposée en parallèle si besoin.

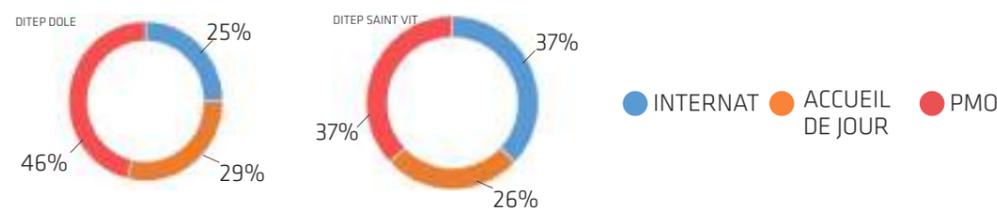
DISPOSITIF INSTITUT THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE (DITEP)

Directeur : Fabrice DESLIONS
Administrateur référent : Christian KOVACIC

Le Dispositif ITEP est un dispositif de soins vers lequel la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) oriente des enfants souffrants de difficultés psychologiques dont les manifestations perturbent l'accès aux apprentissages et les relations sociales.

Le DITEP, situé à Saint-Vit et Dole, accueille des enfants présentant des troubles du comportement et de la conduite en internat, en accueil de jour ou en prestation en milieu ordinaire. Il accompagne et organise la scolarisation des enfants et adolescents.

Il recouvre trois dimensions : éducative, thérapeutique et pédagogique. Les enfants vont en classe ou en atelier (accompagnement pédagogique), bénéficient d'activités et de supports éducatifs (accompagnement éducatif) et rencontrent, suivant leurs besoins, un psychologue, un psychiatre ou d'autres membres du corps médical (accompagnement thérapeutique).



79 USAGERS ACCOMPAGNÉS

Constats

- Sortie de crise institutionnelle
- Renouveau massif des postes suite à des mouvements et des créations
- Reprise d'un dialogue constructif avec l'ensemble des partenaires pour les deux sites
- Mise en place de la dimension associative et des

- collaborations avec les services de la Direction Générale
- Augmentation de l'activité via un Crédit Non Reconductible (CNR) de 10 places Prestation en Milieu Ouvert (PMO) pour le département du Jura
- Développement du service thérapeutique

Activités et événements

Ateliers de découvertes liés à la nature, la réalisation d'objets, le bien-être, voyage culinaire, balnéo, salle sensorielle.
Séjours : 6 séjours organisés avec 3 groupes de 6, 10 et 12 jeunes durant 10 jours.

Prospectives et perspectives 2024

- Mise en place de process de fonctionnement
- Développement du numérique : ViaTrajectoire, Dossier Utilisateur Informatisé (DUI), IntraQual...
- Obtention évaluation HAS
- Préparation de l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) à Saint-Vit
- Développement des modalités d'accompagnement dans la zone du Triangle d'Or du Jura
- Développement du projet Pôle d'Accompagnement Scolaire (PAS)

Action innovante

ACTION MANAGÉRIALE

Nous avons mis en œuvre des journées de formation afin de travailler la cohésion d'équipe, le « faire institution ensemble » en mobilisant l'ensemble des professionnels et en ayant recours à des prestataires aux approches différentes :

- Organisme Champ social : Présenter et faire travailler en inter services sur la notion de dispositif, de parcours et d'interdisciplinarité ;
- Organisme Cohéliance : Travail sur les représentations, les freins et les propositions de solutions avec des méthodes fréquemment utilisées dans le champ de la production.

Ces approches ont permis de donner du sens et d'interroger les pratiques existantes avec en visée la co-construction de réponses, une mise en œuvre et l'identification du rôle et de la place de chacun.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL (DAMS)

Directrice : Martine PAQUES
Directrice adjointe POI : Pascale DODET
Directrice PSAI : Annie PONSOT
Administrateur référent : Didier BOUILLON

Vers une synergie des ressources pour une réponse adaptée et individualisée

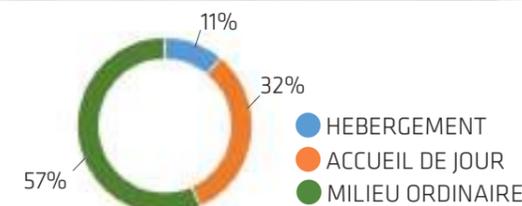
- Le DAMS propose une trajectoire d'accompagnement composée de 3 modalités : Hébergement/Accueil de jour/Milieu Ordinaire qui pour chaque modalité prend en compte la singularité des besoins de la personne accompagnée à travers trois dimensions : biologique, psychologique et sociale.
- Le DAMS déploie un accompagnement personnalisé, respectueux des droits et de la dignité de chacun dans sa condition d'être humain avec respect de la liberté de choix et encouragement de la capacité à agir.
- L'organisation se veut répondre aux besoins des jeunes, être au service des jeunes et favoriser la construction, l'autodétermination et l'émancipation en tant que sujet citoyen.

Une palette d'accompagnement souple, ajustée et modulable :

- à la scolarité ;
- à la formation et Projet Professionnel ;
- à l'accompagnement à la vie quotidienne ;
- à l'accompagnement au logement ;
- à l'accompagnement socio-éducatif, culturel et citoyen ;
- au soutien à la parentalité ;
- à l'accompagnement au "Prendre soin de soi" ;

avec une visée préventive, thérapeutique, éducative et inclusive.

Ce dispositif intégré est composé de plusieurs services : Les Bancs d'Essai, le Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS), l'Equipe d'Appui à la Scolarisation (EASco), la Formation Professionnelle Adaptée (FPA), les Hébergements externalisés et inclusifs, la Plateforme-Orientation et Insertion (POI) + 16 ans, la Plateforme Scolarité et Activités Inclusives (PSAI) - 16 ans et des Unités d'Enseignement (UE).



454 USAGERS ACCOMPAGNÉS

Constats

- Baisse globale des accompagnements en file active sur l'année 2023
- Augmentation des accompagnements en Accueil de jour
- Diminution des hébergements et ce, en lien avec des accompagnements plus territorialisés
- Augmentation continue d'accompagnements de jeunes avec des troubles psychiques

Activités et événements

- Ouverture d'une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) au Lycée Antoine
- Réorganisation du pilotage des Unités d'Enseignement Externalisées (UEE)

Prospectives et perspectives 2024

- Evolution du Dispositif en lien avec la volonté d'améliorer son organisation (retex)
- Poursuite de l'actualisation des procédures
- Audit RH
- Evaluation HAS (juin 2024)
- Projet accompagnement TSA / Maison Du Répit (MDR) / Répit...
- Réactualisation et validation du Projet de Dispositif
- Livret d'accueil à retravailler

Action innovante

SÉJOUR INCLUSIF ADAPTÉ PEP CBFC

Point de départ

- Constat partagé de l'impossibilité de partir en vacances pour certains jeunes relevant de la protection de l'enfance et/ou du secteur du handicap, que ce soit en séjours collectifs classiques, ou dans le cadre familial.
- Nécessité d'apporter une réponse PEP CBFC co-construite par les secteurs de la protection de l'enfance (MECS), du handicap (DAMS) et de l'animation (DEL).

Objectifs

Pour les jeunes : proposer un temps de vacances hors les murs et loin des familles, et les envisager comme capables d'autodétermination, comme sujets exprimant des choix.
Pour les professionnels : développer l'inter-connaissance et décloisonner les trois secteurs d'activité, partager les différentes pratiques et compétences.

Le séjour

- Du 18 au 21 juillet, deux filles et deux garçons âgés de 11 à 14 ans, accompagnés par une infirmière, une aide médico-pédagogique (DAMS), une animatrice (DEL), et deux éducatrices spécialisées (MECS) à Saint-Victor-sur-Ouche.
- De nombreuses activités au programme : baignade, visite de site culturel, médiation animale, tout en respectant les envies et le rythme des jeunes.

Le bilan

Très positif du côté des jeunes qui ont vécu le séjour comme une chance et ont remercié les professionnels.
Très positif du côté des professionnels : l'objectif de croisement des regards, de partage des cultures, expériences et compétences professionnelles a été pleinement atteint.
Retour lors d'un événement en octobre avec projection du film réalisé pendant le séjour.
Reconduite du projet pour juillet 2024.

PÔLE D'APPUI ET RESSOURCES D'INCLUSION (PARI)

Responsable : Angéline PAGET

La vocation de ce pôle est de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse. Ceci passe par l'accompagnement des familles et des professionnels des structures afin que chacun soit en mesure d'apporter une réponse bienveillante aux besoins de l'enfant. La réalisation de ces accueils nécessite une mise en réseau importante de tous les acteurs œuvrant autour du parcours de vie de l'enfant. Les enfants qui profitent des services sont âgés de 10 semaines à 13 ans, ils doivent bénéficier d'une notification MDPH.

**152 USAGERS
ACCOMPAGNÉS**

Constats

- Changement de nom
- Renouvellement quasi complète de l'équipe
- Approche davantage tournée vers le terrain lors des interventions
- Augmentation significative des demandes d'inscription des enfants en situation de handicap sur les dispositifs de droit commun

Prospectives et perspectives 2024

- Développement de l'action du PARI auprès des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) avec notamment un élargissement des missions auprès de l'accueil individuel
- Renforcement du partenariat avec les structures du médico-social
- Rapprochement avec l'EASco

Action innovante

Depuis les vacances d'hiver 2023, des rencontres sont mises en place entre un centre de loisirs et un IME. Le PARI officie en tant qu'intermédiaire entre ces deux établissements. Ces temps d'activités partagés à chaque vacances constituent une vraie opportunité pour tous les acteurs. Les enfants de l'IME peuvent se confronter au milieu ordinaire tout en étant sécurisés par la présence de leurs éducateurs. Les familles de ces jeunes peuvent prendre conscience que malgré le handicap de leurs enfants, ils peuvent fréquenter un ALSH. Pour les enfants fréquentant le centre de loisirs, cela favorise la notion de vivre ensemble, de respect de la différence. Enfin, pour les animateurs, ces temps sont très formateurs car ils permettent l'échange de pratiques entre les professionnels de l'animation et ceux du milieu spécialisé. Ces demi-journées contribuent à construire une culture commune.

PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP (PARH)

Coordinatrice PARH 89 Nord : Anne DOYEN
Coordinatrice PARH 89 Sud : Nadia DUPUIS
Administratrices référentes : Sylvie HERISSON - Marie-Thérèse PICHON

Le Pôle d'Appui et de Ressources Handicap 89 est un service dédié aux familles, aux assistant-e-s maternel-le-s et aux professionnel-le-s des structures d'accueil du jeune enfant, des accueils de loisirs périscolaires/extrascolaires et des clubs sportifs. Il intervient auprès des professionnel-le-s afin de favoriser et accompagner l'accueil des enfants en situation de handicap sur l'ensemble du territoire de l'Yonne.

Constats

- Animation partenariale et coordination du projet importante
- Communication autour des missions de ce nouveau service et déploiement de ses outils de communication (plaquettes, affiches, dossier de presse, site internet www.parh89.fr...)

Activités et événements

Actions de sensibilisation/information : 10 actions collectives pour 112 personnes (parfois sur plusieurs jours)
PARH vise à être un service ressources sur les questions de l'inclusion et de soutien aux professionnels qui accueillent des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques dès le plus jeune âge.

- Une dizaine d'actions de formation réalisées auprès des professionnels des EAJE, des ACM, des accueils post et périscolaires,
- Actions de soutien et d'accompagnement auprès de professionnels sous la forme d'observations de l'organisation, du fonctionnement et de l'environnement de l'établissement demandeur,
- Organisation de temps de restitution et d'échanges pour proposer des préconisations et informations sur l'inclusion et le handicap en milieu ordinaire,
- Appui sur une « mallothèque » (malles pédagogiques) mise en place par la CAF.

Soutien aux familles et accompagnement des équipes : 9 familles et équipes accompagnées

- Recherche d'activité de loisir ou sportive favorisant la socialisation en milieu ordinaire,
- Accompagnement vers des séjours de vacances, collectif ou en famille,
- Recherche de centre de loisirs pour les vacances d'été.

Prospectives et perspectives 2024

Devenir progressivement un véritable espace de ressources en ligne pour les familles et les professionnels. Déployer le service.

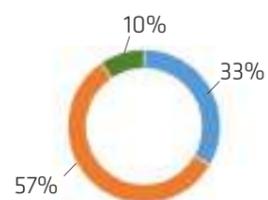


© Magnum Photo pour Les PEP



DISPOSITIF D'INSERTION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES (DIPA)

Directrice : Muriel LAFONT
Directeur adjoint développement : Jérôme DURY
Administrateur référent : Michel JAVOUHEY



477 USAGERS ACCOMPAGNÉS

- ESAT HABILIS
- ACTIV'PRO HABILIS
- CHALLENGE EMPLOI

Le DIPA est spécialisé sur l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap âgées de 16 ans et plus. Les établissements et services interviennent à la fois sur le champ du secteur protégé et du milieu ordinaire de travail. Ils accompagnent des adultes porteurs d'un handicap intellectuel, psychique, cognitif, sensoriel ou moteur à travers différentes modalités, en développant l'employabilité et l'autonomie dans une logique de parcours

et d'insertion socio-professionnelle adaptée. L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail, **ESAT Habilis** a pour double finalité de faire accéder, grâce à des conditions de travail aménagées, à des activités professionnelles les personnes en situation de handicap, tout en préparant celles qui ont manifesté le souhait et des capacités suffisantes à accéder à un emploi en milieu ordinaire. **ACTIV'PRO Habilis** accompagne des jeunes de 16 à 25 ans vers une admission

en ESAT, vers une formation ou un emploi en milieu ordinaire. Il a notamment pour objectif d'accueillir des jeunes orientés vers le milieu protégé et qui sont en attente d'une place en ESAT.

CHALLENGE EMPLOI accompagne l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de personnes porteuses de handicap, en majorité psychique, à travers les dispositifs Prestations d'Emploi Spécifiques (PAS) et Emploi Accompagné.

Constats

ESAT HABILIS

L'effectif des usagers a pu être maintenu légèrement au-dessous de l'agrément en ETP malgré un taux de rotation très élevé (16 sorties en 2023 vs 12 en 2022 et 6 en 2021). Ce taux de sorties est en hausse depuis 2 ans et est un constat partagé par de nombreux ESAT, sans qu'il ne soit possible à ce stade d'en identifier précisément les causes. Une d'entre elles semble cependant une difficulté, notamment pour les nouveaux admis, à se stabiliser dans un projet professionnel. Parmi ces sorties, 2 sont des sorties en milieu ordinaire de travail, ce qui confirme la tendance récente (3 sorties en 2022 vs 0 sur 2017-2021), en lien avec le renforcement des actions d'inclusion de l'établissement et les objectifs du CPOM 2019-2023. L'activité économique a connu une légère croissance (+4.5% vs 2022) essentiellement due à la hausse des tarifs en lien avec l'inflation. La situation est très contrastée d'une activité à l'autre, allant d'une forte hausse sur la blanchisserie (+19%) à une baisse importante sur le façonnage (-28%).

CHALLENGE EMPLOI

L'activité du service a été satisfaisante malgré une limitation des heures de Prestations d'Appui Spécifiques (PAS) par l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH) en cours d'année qui a généré une liste d'attente pour les bénéficiaires. Le nombre de personnes accompagnées (136) est en baisse mais les parcours d'insertion ont obtenu de meilleurs résultats que les années précédentes sur toutes les actions (CDD, CDI, intérim, stages).

Le Dispositif Emploi Accompagné (DEA) a poursuivi sa montée en charge, en lien avec des objectifs en hausse (+32% de mesures) reçus en juillet 2023 pour les 12 mois suivants.

Une nouvelle prestation, le Dispositif d'Accompagnement vers le Milieu Ordinaire de Travail (DAMOT), a été initiée en mai 2023 pour accompagner les travailleurs de l'ESAT Habilis vers un emploi en milieu ordinaire de travail (voir « action innovante »).

ACTIV'PRO HABILIS

Pour sa 3^{ème} année de fonctionnement, le service est désormais bien installé et repéré par les partenaires. Avec 14 admissions et 19 sorties dans l'année, il confirme la dynamique des parcours (la durée moyenne d'accompagnement des usagers sortis en 2023 est de 17 mois), même si certains usagers sont très éloignés de la formation/l'emploi et nécessitent un accompagnement long. Suite à une intensification des orientations en 2023, une liste d'attente supérieure à deux ans est apparue, ce qui constitue un risque de rupture de parcours pour ces jeunes se situant à une période charnière de leur vie.

Activités et événements

ESAT HABILIS

L'année a été marquée par un travail important sur la mise en œuvre du plan de transformation des ESAT (décret de décembre 2022) : mise en place du Délégué des Personnes et de l'Instance Mixte, refonte de la structure du Conseil de la Vie Sociale (CVS), conventionnement avec une entreprise adaptée (Promut) et avec l'emploi accompagné (voir « action innovante »). Les équipes ont également été mobilisées sur des projets structurants, en lien avec le projet d'établissement

2020-2024 : rénovation du site des Cortots (finalisation des plans), modernisation de l'atelier blanchisserie (pratiques de production, investissement sur l'équipement), consolidation de l'atelier restauration en vue du rapatriement des repas des dispositifs DAMS/DSM, préparation de l'évaluation HAS (auto-évaluation sur les 18 critères). Au niveau économique, le retour à l'équilibre financier atteint depuis 2021 a été confirmé en 2023, mais avec un excédent bien inférieur à celui de 2022.

CHALLENGE EMPLOI

Le marché PAS de l'AGEFIPH en vigueur depuis octobre 2018 a été renouvelé par un appel d'offre publié en juin 2023, suite à une évaluation nationale. Le cahier des charges publié pour le nouveau marché, qui doit débuter en avril 2024, affiche un changement radical dans les missions confiées et l'articulation avec les prescripteurs, dans la mesure où le prestataire n'intervient plus dans la co-construction et l'accompagnement du projet professionnel du bénéficiaire, mais reste un appui expert sur les conséquences du handicap et les moyens de compensation, dans le cadre d'un parcours professionnel qui reste accompagné par le Service Public de l'Emploi. Les professionnels engagés

dans ces prestations auront donc un profil et des qualifications différents de ceux en vigueur jusque-là. La réponse, construite dans le cadre d'un groupement bourguignon, a été déposée en septembre 2023 pour une réponse positive reçue en mars 2024.

Concernant le DEA, l'objectif annuel de mesures reçu en juillet 2023 a augmenté de plus de 30 % par rapport à la période précédente, sans augmentation proportionnelle des crédits, ce qui met le service en difficulté avec un sous-financement de ce dispositif, à la fois par rapport aux ressources humaines nécessaires et par rapport aux financements en vigueur dans la plupart des autres départements français.

ACTIV'PRO HABILIS

Le travail partenarial a continué à se renforcer, en interne (DAMS/PCPE/HDJ) et en externe (ESAT, réseau autisme, Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH), Un chez soi d'abord, MDPH...). Un rapprochement spécifique a été mis en place avec le SAIP, en lien avec la MDPH, afin de mieux cibler/équilibrer les orientations entre ces deux services. Dans le cadre des accompagnements des usagers, de nombreux dispositifs ont été mobilisés (DUODAY, rencontres entreprises...). La pair-aidance et la cohésion ont également été renforcées via des événements spécifiques au service et les usagers ont été intégrés aux événements festifs de l'ESAT.

Prospectives et perspectives 2024

ESAT HABILIS

L'année 2024 se présente de façon plutôt positive au niveau de l'accompagnement médico-social des usagers, avec un point de vigilance à porter à la rotation des usagers. Concernant l'activité économique, un ralentissement fin 2023 et début 2024 se fait sentir et nous devons en permanence être à la recherche de nouveaux clients pour pallier la volatilité de certains donneurs d'ordre. Par ailleurs, la loi Plein Emploi de décembre 2023 introduit de nouveaux droits pour les travailleurs qui sont très positifs et légitimes mais qui vont peser fortement (mutuelle, transports) sur les finances de l'établissement avec un retour potentiel à un déficit. Des actions devront donc être menées, en concertation avec le Directeur Général. De nombreux projets vont fortement mobiliser les équipes (rénovation site Cortots, projet blanchisserie, projet restauration, logiciel DUERP, logiciel dossier usager, Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2024-2028, évaluation HAS en juin 2024, développement commercial). Un directeur adjoint a rejoint l'équipe fin février 2024 afin de renforcer l'équipe de direction dans ce contexte chargé ; il interviendra également sur une partie de son temps sur le projet de création d'une entreprise adaptée dont les synergies médico-sociales et économiques avec l'ESAT devront être étudiées.

CHALLENGE EMPLOI

L'année 2024 sera marquée par la mise en place du nouveau marché PAS qui va nécessiter la réorganisation des missions de tous les professionnels du service et l'appropriation

d'une prestation profondément modifiée ; ce changement va également nécessiter l'adaptation des prescripteurs habituels de cette prestation.

Concernant le DEA, le nombre de mesures doit passer de 10 000 à 25 000 au niveau national d'ici la fin du quinquennat, mais sans visibilité sur les étapes de la montée en puissance ni visibilité/sécurité sur les financements afférents, surtout en période de restrictions budgétaires décidées début 2024 par le gouvernement. Le service attend le comité régional début juillet 2024 pour des informations plus précises. Le DEA devrait passer sous le ministère de l'emploi à partir de 2025, comme acté dans la loi Plein Emploi votée fin 2023.

ACTIV'PRO HABILIS

Après 3 ans d'existence, le service fait face à une augmentation significative de sa liste d'attente, qui dépasse désormais un an d'attente, pour des usagers confrontés à un risque de rupture de parcours à cet âge charnière de passage de l'enfance à l'âge adulte. L'autre service de ce type sur le territoire, le Service d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle (SAIP Acodège) est également saturé, avec plus de deux ans d'attente. La direction a donc proposé à l'association qu'une réflexion soit intégrée dans le CPOM 2024-2028 pour solliciter une augmentation de la capacité d'accueil de ce service.

Action innovante

Dispositif DAMOT : En mai 2023, une Convention a été signée entre l'ESAT Habilis et Challenge Emploi pour l'accompagnement de travailleurs de l'ESAT ayant pour projet de trouver un emploi en milieu ordinaire de travail.

En effet, depuis 2018, cet accompagnement était mis en œuvre par Challenge Emploi via l'activation d'une orientation « DEA » délivrée par la MDPH, en vertu du décret n° 2016-1899 de l'Emploi Accompagné.

Mais avec la parution fin 2022 du décret n° 2022-1561 du plan de transformation des ESAT, l'ESAT Habilis doit désormais réintégrer en son sein la mise en œuvre de cet accompagnement à partir de la date de sortie en milieu ordinaire de travail de l'utilisateur pour une période de un, deux ou trois ans. Or l'ESAT Habilis ne dispose pas de professionnels formés et disponibles pour assurer cet accompagnement très spécifique et n'a pas pu obtenir de financements dédiés dans le cadre de la campagne CNR 2022.

Afin d'assurer la mise en œuvre technique et opérationnelle de cet accompagnement, et d'éviter les ruptures de parcours pour les usagers concernés, l'ESAT HABILIS a donc souhaité continuer de faire appel aux services de CHALLENGE EMPLOI pour assurer cet accompagnement. Pour le financement, la direction a proposé à l'ARS Bourgogne-Franche-Comté d'utiliser une somme de 49 500 € reçue au titre des CNR 2018 (pour la mise en place d'un ESAT TRANSITION dédié à la sortie en milieu ordinaire de travail). L'ARS a accepté ce dispositif à titre expérimental et transitoire (la pérennité du financement au-delà des 49 500 € n'est pas acquise à ce jour) et un bilan de ce dispositif devra être établi à fin 2024. A fin 2023, 6 travailleurs de l'ESAT Habilis ont bénéficié de ce dispositif, sur une capacité définie de 10-12 usagers.

DISPOSITIF PRÉVENTION ET SOINS (DPS)

Directeur : Jean-Baptiste BOUVERET

Administrateur référent : Marie-Geneviève THEVENIN

Le Dispositif Prévention et Soins réunit des structures des secteurs médico-social (CAMSP, CMPP, SESSAD TCL, PCO et EPA) et sanitaire (Hôpital de Jour pédopsychiatrique) réalisant des actions d'observation clinique, de diagnostic, de prévention primaire et secondaire, de suivi thérapeutique et rééducatif, d'accompagnement à dimension éducative, psychopédagogique, psychoéducative et sociale.

Les équipes délivrent, sous la responsabilité des directions administratives et médicales, des actions préventives spécialisées de dépistage, de suivi (en ambulatoire ou hospitalisation de jour) ainsi qu'un accompagnement familial ou un appui à la fonction parentale ou encore de la guidance parentale, le diagnostic et le traitement des troubles neuropsychiques ou du comportement pouvant conduire à une thérapie médicale, une rééducation médico-psychologique ou psychopédagogique, des missions de prévention, d'éducation ou d'accès aux soins et des actions de médiation.

Hôpital de Jour (HDJ) Pédopsychiatrique Les Cigognes

Directeur : Jean-Baptiste BOUVERET

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) Paul Picardet
- 11 unités en Côte-d'Or

Directrice : Hélène CORNET

Plateforme de Coordination et d'Orientation Troubles du Neurodéveloppement (PCO TND)

Directrice : Hélène CORNET

Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) Paul Picardet
4 unités en Côte-d'Or

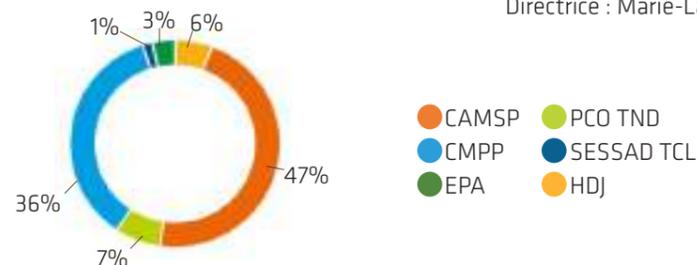
Directrice : Hélène CORNET

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile - Troubles Complexes du langage (SESSAD TCL)

Directrice : Hélène CORNET

École de Plein Air (EPA) - école de la ville de Dijon bénéficiant des services proposés par le CMPP

Directrice : Marie-Laure LANGUET



2 246 USAGERS ACCOMPAGNÉS

Constats

L'activité de l'HDJ est stable (5454 hospitalisations de jour et 1390 en ambulatoire).

L'activité des CAMSP, CMPP et SESSAD TCL reste globalement stable ; l'activité (demande d'admission) de la PCO a augmenté de 23 % en 2023.

Activités et événements



HÔPITAL DE JOUR (HDJ)

Il s'agit d'une année de stabilisation de l'effectif pour l'HDJ au regard des importantes modifications vécues en 2022 mais également de réflexion autour du déploiement des importants projets à venir (Dispositif Taouret, Equipe Mobile, HM, Projet Jardin). 2023 c'est aussi la présence, pendant sept mois, d'un médecin interne en psychiatrie sur l'établissement. Enfin, 2023 a été bénéfique sur l'inscription de l'HDJ dans le financement de nouveaux projets (Taouret) mais également au renfort de nos moyens (+470 000 € pérenne).

CAMSP

Intégration des nouveaux locaux à Dijon Sud au 8 Avenue Roland Carraz, à Chenôve (Dijon Sud) regroupant deux unités ; arrivée de deux chefs de services pour apporter management de proximité.

CMPP

Consolidation de parcours différenciés au CMPP Rue d'Auxonne ; arrivée fin 2023 d'une cheffe de service dédiée aux sites rue d'Auxonne de Dijon et de Beaune ; accueil d'étudiants en médecine (3 externes entre septembre et décembre 2023).

PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION DES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT (PCO TND)

Poursuite du développement de la plateforme (déploiement d'actions de sensibilisation/formation, constitution d'une équipe plus importante (passage de 1.7 ETP à 4.5 ETP).

Action innovante

Une unique Plateforme de coordination et d'Orientation (PCO) pour les enfants âgés de 0-12 ans présentant une suspicion de trouble du neuro-développement (TND).

La Plateforme de Coordination et d'Orientation accompagne,

depuis avril 2021, des enfants âgés de moins de 7 ans présentant une suspicion de TND afin de bénéficier d'un parcours de soins en structures (type CAMSP, CMPP, services hospitaliers) ou en libéral, en s'appuyant sur des professionnels de santé (ex : ergothérapie,



psychomotricité, psychologie, orthophonie, etc.) ; dans le cadre de parcours en libéral, la plateforme déclenche des forfaits d'interventions pour les soins (sans reste à charge pour les familles).

La plateforme réalise également des actions de sensibilisation et de formation dans le champ des TND auprès des acteurs (professionnels de la petite enfance, enseignants, médecins, professionnels de santé...).

Début 2023, le CMPP Paul Picardet, fort de son expertise dans le champ des TND, était désigné comme porteur de la plateforme pour la tranche d'âge 7-12 ans. C'est la première PCO sur cette tranche d'âge déployée en Bourgogne Franche-Comté.

Cette extension a permis de constituer une plateforme 0 - 12 ans permettant d'offrir davantage de lisibilité pour les familles et

les adresseurs. L'équipe de la plateforme s'est étoffée afin de répondre à ses missions ; elle est dorénavant composée de deux médecins spécialisés TND, de deux coordonnatrices, d'une pilote, de deux assistantes administratives ; elle bénéficie également de l'intervention de la personne ressource TND de l'Éducation nationale.

Depuis avril 2021, plus de 300 enfants ont été adressés à la plateforme.

Pour rappel, les troubles neuro-développementaux touchent la communication, la motricité, la cognition et les apprentissages et concernent 5 à 10 % de la population.

Les locaux de la PCO TND 21 se situent au sein de la plateforme Dijon Sud située 8 avenue Roland Carraz à Chenôve.

Prospectives et perspectives 2024

HDJ

Déploiement du dispositif TAOURET à partir de la rentrée de Septembre 2024 mais également l'affectation d'un enseignant supplémentaire pour la création d'un « Groupe classe ». Mise en place du nouveau DPI « Hôpital Manager » à partir de septembre 2024. Travail autour de la certification 2025. Dossier de renouvellement de l'autorisation HDJ et CPOM.

CAMSP / CMPP

Consolidation de l'équipe de direction avec une directrice, quatre chefs de service et la pilote de la PCO / Fluidification des parcours de soins et de diagnostic / Préparation de la visite d'évaluation externe / Préparation du prochain CPOM / Réflexion projets évolution / Nouvelles activités / Développement de la guidance parentale.

SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS À DOMICILE TROUBLES COMPLEXES DU LANGAGE (SESSAD TCL)

Pérenniser le fonctionnement du SESSAD TCL Collège / Rédaction du projet de service / Développement des activités de soutien à la famille (guidance parentale) / Développement de la découverte professionnelle pour le SESSAD Collège.

PCO

Poursuivre le déploiement de la PCO 0-12 ans / Structurer le « Réflexe Orientation PCO » avec les partenaires / Améliorer la communication, consolider le réseau.

ÉCOLE DE PLEIN AIR (EPA)

C'est une école élémentaire de la ville de Dijon, constituée de 6 classes (au total 77 enfants scolarisés), accueillant des enfants en grande difficulté scolaire qui ne peuvent être maintenus dans le milieu scolaire ordinaire, malgré toutes les aides déjà apportées (Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE), Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED), suivi régulier en libéral, CAMSP, CMPP, CMP...). L'enseignement est adapté et dispensé par des enseignants spécialisés (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI), Parcours Grande difficulté scolaire et ex option E). L'ensemble des enfants accueillis peut bénéficier, sur site, des appuis thérapeutiques du CMPP Paul Picardet unité Motte Giron.

Constats

De nombreux projets ont été réalisés : l'École Ouverte (une par période), les ateliers Kolibri, le prix des Incorruptibles, la préparation au « savoir rouler », des décloisonnements, l'atelier mémoire, le projet Atole, l'édition d'un livre imprimé issu d'un travail autour de la mythologie « Ma sorcière bien aimée », les classes « promenade », les visites culturelles, les ateliers artistiques ou scientifiques avec la ville de Dijon, la programmation de robots avec l'appui technique et humain de Monsieur Belin, enseignant référent aux usages du numérique, la naissance de poussins en classe Calder...

Des réunions régulières sont organisées avec le CMPP afin que les deux équipes échangent sur des outils communs et des actions à mettre en place dans le cadre d'une prise en charge des élèves de l'EPA et avec également des rencontres hebdomadaires pour coordonner au mieux la collaboration entre l'EPA et le CMPP.

Prospectives et perspectives 2024

Pour la fin d'année scolaire, nous préparons la sortie des élèves quittant l'école élémentaire pour accéder au collège avec, entre autre, une journée d'intégration au collège Bachelard.

L'école entière prépare un spectacle qui sera joué le 11 juin, au théâtre de la Fontaine d'Ouche devant les familles et les partenaires.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin et la sortie scolaire le 1^{er} juillet pour tous les élèves de l'école (Labyrinthe de maïs de Foucherans).

CENTRE D'ÉDUCATION POUR ENFANTS DÉFICIENTS AUDITIFS (CEEDA)

Directeur : Raphaël DEBRIE
Administrateur référent : Christian KOVACIC

120 USAGERS
ACCOMPAGNÉS

Le Centre d'Education pour Enfants Déficients Auditifs (CEEDA) est un SESSAD pour enfants et jeunes déficients auditifs intervenant sur les quatre départements de Franche-Comté. Il accompagne 120 jeunes de 0 à 20 ans présentant une déficience auditive moyenne, sévère ou profonde.

Le CEEDA met en oeuvre un accompagnement thérapeutique, éducatif et pédagogique, sous la forme de prestations en milieu ordinaire de vie (domicile, crèche, établissements scolaires...).

Une Unité d'Enseignement Externalisée est rattachée au CEEDA sur le secteur de Montbéliard.

Constats

- L'étendue du territoire nécessite une réorganisation du fonctionnement de l'établissement autour de trois équipes territoriales. Les objectifs visent à développer l'interdisciplinarité, à renforcer la présence sur chaque territoire (partenariats...).
- Toutefois, l'importance de maintenir une dynamique collective d'établissement est recherchée, notamment autour de la démarche qualité ou de projets transversaux.
- Malgré un plateau technique quasiment complet, il n'est pas possible de répondre à l'ensemble des besoins. En conséquence, toutes les places ne sont pas occupées (107 enfants et jeunes accompagnés fin 2023) et la liste d'attente croît régulièrement (37 notifications reçues).
- Enfin, une vigilance particulière est portée sur le projet de l'Unité d'Enseignement Externalisée (Montbéliard) qui, après trois années de fonctionnement, doit être retravaillé.

Activités et événements

L'année 2023 s'est organisée autour de trois axes pour engager le CEEDA dans la transformation de l'offre médico-sociale et se préparer à l'évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS) :

- Autodétermination et logique de parcours

Des groupes de réflexion sont mis en place sur une nouvelle approche du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA). C'est un travail sur le recueil des attentes et la création d'une nouvelle trame de PPA (approche par besoins).

- Territorialisation

Une première étape de la réorganisation a été lancée en septembre 2023 autour de trois territoires (Besançon-Jura / Besançon-Haut Doubs / Aire urbaine Belfort Montbéliard).

- Premières réflexions pour un développement de l'offre de services

Une Fonction Appui ressources qui aide à la gestion de la liste d'attente, à prévenir et à sensibiliser sur la surdité, en partenariat avec d'autres acteurs du territoire est à l'étude.

Prospectives et perspectives 2024

Le CEEDA a trois grandes perspectives pour l'année 2024 :

- La poursuite de toutes les actions engagées en 2023 (territorialisation, parcours...);
- Le développement de la démarche d'amélioration continue de la qualité : relecture des documents de la loi 2002-2 ; appropriation de la culture de prévention des risques (FEI, insatisfactions et réclamations), groupe de réflexion sur le projet linguistique au regard des opportunités offertes sur le territoire ;
- Le renforcement en interne de la démarche Qualité de Vie au Travail (QVT).

Action innovante

Afin de développer l'inclusion sportive des jeunes déficients auditifs, en lien avec les partenaires du territoire (référént handicap de la MDPH et le Comité Handisport), l'équipe éducative du Ceeda a été à l'initiative de journées de découvertes sur trois territoires : Belfort, Besançon et le Jura.

Le travail sur cette collaboration a débuté en 2023 avec la mise en place de ces trois journées prévues en 2024.

Sur ces journées, les jeunes et leurs parents peuvent découvrir la pratique sportive et ses bienfaits. Parmi les activités sportives

proposées, ces derniers pourront retrouver de l'escalade, du ping-pong, du tir à l'arc, etc.

Les adaptations selon les besoins de chacun peuvent être proposées, et ils pourront bénéficier de témoignages, le tout dans une ambiance conviviale.

L'ambition première est de permettre aux parents de se rassurer sur les possibilités de pratiques sportives pour leur enfant déficient auditif.

AGIR POUR
UNE SOCIÉTÉ
SOLIDAIRE
ET INCLUSIVE



SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE

Directrice du dispositif : Dounia BAGHOU
Administrateur référent : Roland BONNAIRE

Les différents établissements et services du dispositif social ont pour mission d'accueillir, protéger et soutenir les mineurs confiés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, en proposant un accompagnement personnalisé (éducatif, thérapeutique, scolaire), co-construit avec l'enfant et sa famille, autant que faire se peut. Le soutien à la parentalité et l'association des familles favorisent le retour de l'enfant dans son milieu d'origine, une fois que les conditions de sécurité, d'éducation et de santé sont garanties au domicile.

Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) - Beaune, Dijon et Fleurey-sur-Ouche

Directrice : Pascale DILLESENGER

La MECS propose un accompagnement individualisé dans le cadre d'un accueil collectif pour des enfants de 6 à 18 ans, avec au total 68 places permanentes et 2 places d'urgence, réparties sur 3 sites géographiques : Beaune, Fleurey-sur-Ouche et Dijon.

Service d'Accueil en Famille (SAF) Fleurey-sur-Ouche

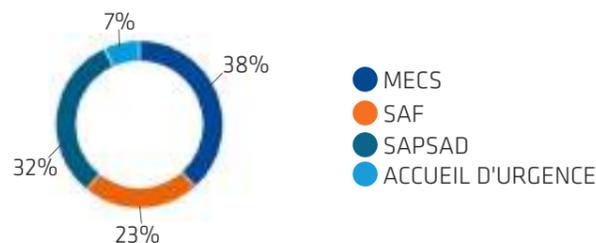
Responsable : Pascal PERROT

Le Service propose l'accueil au domicile des assistants familiaux de mineurs de 0 à 21 ans ainsi qu'un accueil d'urgence.

Service d'Accueil, de Protection, de Soutien et d'Accompagnement à Domicile (SAPSAD)

Le Service intervient dans le soutien et l'accompagnement des familles, en Placement à Domicile (PAD) essentiellement, pour 67 mineurs de 0 à 18 ans.

263 USAGERS
ACCOMPAGNÉS



Activités et événements

- Première année de déploiement du CPOM Social depuis sa signature en janvier 2022 :
 - L'aboutissement de l'étude architecturale pour la création de petites unités d'hébergement MECS ;
 - L'amélioration du taux d'encadrement éducatif des unités de vie MECS de Dijon via une campagne de recrutement soutenue ;
 - L'installation d'un poste de coordonnateur éducatif au SAPSAD pour renforcer le suivi du projet de l'enfant au plus près du terrain.
- Application du nouvel avenant des assistants familiaux (décret n°2022-1198 du 31/08/2022)
- Poursuite du projet expérimental Répit suite au bilan très satisfaisant partagé avec l'ARS et le CD
- Lancement de la préparation de l'évaluation externe par la HAS avec notamment la mise en place d'un poste de chargé de projet qualité Dispositif Social
- Sortie de la Résidence Habitat Jeunes (RHJ) de Beaune du périmètre du Dispositif Social pour rejoindre le secteur Habitat Social des PEP CBFC

Action innovante

SÉJOUR INCLUSIF ÉTÉ 2023

L'idée de séjour inclusif a émergé suite aux constats que certains jeunes accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance à la MECS et bénéficiant d'un accompagnement au titre du handicap au DAMS ne pouvaient pas partir en vacances du fait de leur situation complexe et de leurs besoins spécifiques.

4 adolescents ont ainsi pu profiter, en juillet 2023, d'un séjour extérieur hors les murs de l'institution.

Ce projet, co-construit par 3 dispositifs des PEP CBFC, le Dispositif Social, le DAMS et le DEL, vise alors plusieurs objectifs :

- Pour les adolescents, leur permettre de vivre un moment de vacances où le jeune se vit comme sujet et citoyen à l'écoute de ses choix, ses envies et capable d'auto-détermination ;
- Pour les professionnels, leur permettre le partage des pratiques et des compétences de chacun favorisant l'inter connaissance, une meilleure appréhension de la situation globale de l'adolescent pour proposer un accompagnement adapté en réponse aux besoins spécifiques repérés ;
- Pour les institutions, favoriser le décloisonnement, le travail ensemble en transversalité pour une mutualisation des expertises générant ainsi une flexibilité des organisations et permettant la mise en place d'actions innovantes.

Constats

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL PEP CBFC

- Un taux d'occupation de 96 % soit le plus haut sur les 5 dernières années
- La poursuite de la baisse de l'âge moyen à l'admission : 11 ans, il était de 14 ans en 2020
- Près de la moitié des jeunes de moins de 16 ans sont en apprentissage
- Des problématiques à prendre en compte individuellement au sein de collectifs importants : 44 % d'enfants avec une prise en charge médico-sociale, 24 % avec un suivi en hôpital psychiatrique
- Seulement 8 % des enfants sortent au domicile de leur(s) parents(s) sans une autre mesure de suivi
- De nombreuses participations des enfants aux ateliers départementaux « Bulles de culture et de sport »

SERVICE D'ACCUEIL EN FAMILLE (SAF)

- 48 places d'accueil et 31 assistants familiaux au 31/12/2023
- Une capacité d'accueil en baisse de 4 places cette année malgré l'embauche d'un assistant familial
- Sur les 10 admissions réalisées, aucun enfant ne bénéficie d'un droit d'hébergement parental, ce qui implique une forte disponibilité des assistants familiaux et de nombreuses visites accompagnées conduites par le personnel éducatif
- Un quart des enfants du service ont une notification MDPH
- Un tiers des enfants bénéficie d'une activité culturelle et/ou sportive

SERVICE D'ACCUEIL, DE PROTECTION, DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAPSAD)

- Un taux d'occupation exceptionnellement bas, 82 %, impacté par le gel des admissions dans l'attente du recrutement progressif de nouveaux référents éducatifs
- Près de 60 % des enfants sortants ont pu rester au domicile avec leurs parents, ce qui illustre le travail conduit avec la collaboration des parents
- La durée moyenne de l'accompagnement par le service reste stable : 19 mois
- La participation du service à un projet « Bulles de culture » financé par le Conseil Départemental, en lien avec le groupe des Petits de la MECS des PEP CBFC, autour du cirque

Prospectives et perspectives 2024

- La poursuite du déploiement du CPOM Social 2022-2025 avec notamment l'ouverture d'un service d'accompagnement en semi-autonomie des jeunes de 16 à 18 ans (appartements)
- La consolidation du Plan d'Actions Global (PAG) pour le suivi des objectifs fixés en mode projet
- La poursuite de la préparation de l'évaluation HAS et de l'appropriation du référentiel par les parties prenantes
- L'élargissement de l'activité Répit conformément à la nouvelle convention signée avec l'ARS et le CD
- L'accompagnement de la montée en compétences des personnels éducatifs et plus particulièrement des nouveaux arrivants (pilotage du Plan de Développement des Compétences (PDC), accompagnement à l'appropriation des procédures en vigueur)
- Le redressement pérenne du taux d'occupation du SAPSAD et la participation active au projet départemental de transformation des mesures conduites au domicile en Côte d'Or
- La gestion prospective du SAF en lien avec le plan prévisionnel de départ en retraite des assistants familiaux
- La poursuite des passerelles avec d'autres dispositifs PEP CBFC notamment avec le DAMS et le DEL
- La participation active aux chantiers associatifs et au déploiement de nouveaux logiciels

SECTEUR HABITAT SOCIAL

RÉSIDENCES HABITAT JEUNES (RHJ)

Directrice secteur : Aline VOISIN
Directeur RHJ Beaune : Cyril FRANCOIS
Responsable RHJ Nevers : Sandrine GRUÉ
Administratrice référente : Christine ROY

**354 USAGERS
ACCOMPAGNÉS**

Les résidences habitats jeunes sont des logements meublés à loyer modéré pour les jeunes de 16 à 30 ans, en mobilité professionnelle (apprentis, stagiaires, CDD, CDI, intérimaires en insertion professionnelle, étudiants), avec un accueil prioritaire pour les moins de 26 ans et les jeunes les plus défavorisés. Les RHJ favorisent ainsi leur autonomisation résidentielle et leur insertion sociale.

Constats

Des taux de remplissage très élevés pour les 2 résidences Habitat Jeunes de l'association en 2023.

A Nevers, un taux d'occupation annuel de 93 %, avec notamment un taux d'occupation moyen exceptionnel sur les 6 premiers mois de l'année de 97 %. Le départ des étudiants et apprentis arrivés en fin de cycle de formation sur la période estivale et une légère baisse des entrées de septembre à décembre, par rapport aux années antérieures sur la même période, ne nous ont pas permis de maintenir ce taux d'occupation exceptionnel. Autre constat : une augmentation de notre taux d'accueil féminin 35 % ; depuis plusieurs années, ce dernier était situé

Activités et événements

A Beaune, la RHJ propose de nouveau des animations : Soirée Bowling, Ateliers Créatifs – couronnes de fleurs séchées, Soirées Tapas/Fléchettes, Barbecue, Repas de Noël, Soirée débat « votre nouvelle vie au FJT », Yoga du Rire, tournoi Inter FJT de Futsal à Besançon. Toutes ces animations sont mises en place par notre agent d'accueil et notre Conseillère en Economie Sociale et Familiale parfois en collaboration avec certains de nos partenaires (Maisons des Adolescents et Mission Locale).

2023 a également été l'année du lancement du jardin partagé qui a mobilisé de nombreux jeunes pour cultiver, récolter et consommer des légumes.

La RHJ loue ses salles de réunion et accueille des partenaires pour la mise en œuvre de différentes actions comme les ateliers des aidants organisés par le Pays Beaunois : Causerie des aidants, Voyage Sonore, Sophrologie...

A Nevers, 45 séances d'animations, autour de l'inclusion numérique, du vivre ensemble, du bien-être et de l'inclusion numérique ont eu lieu en 2023.

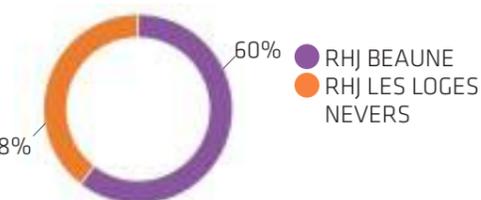
191 actions/résidents conduites ont concerné 66 jeunes dont 16 séances d'animation organisées avec des partenaires extérieurs comme Action logement, Dialogue Structuré Jeunesse, Imagine la Nièvre, le Mag Jeunes et le SESA.

Action innovante

Le « Dialogue Structuré Jeunesse » (DSJ),

Du 1^{er} octobre 2022 au 30 juin 2023, la Résidence Habitat Jeunes « Les Loges » a accueilli un débat continu entre les résidents et les élus du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté. Le principe du débat est de permettre un dialogue entre élus et jeunes d'un territoire, en l'occurrence de la RHJ « Les Loges ». Cette action a été organisée par la structure de Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP) Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Régional de BFC. S'inscrire dans cette démarche permet de tisser un lien entre les jeunes et leurs élus, et aussi, aux jeunes résidents de s'exprimer et de proposer des choix d'orientation à nos élus, bref elle modélise et organise un dialogue.

Entre octobre et juin 2023, ce sont 10 sessions et une rencontre dans l'hémicycle du Conseil Régional qui ont concerné entre 4 et 7 jeunes par séance.



autour des 30 ou 31 %. L'accueil d'élèves étudiantes aux arts graphiques du Lycée Alain Colas, situé à 10 minutes, peut en partie expliquer cette tendance.

Si 60 % des jeunes accueillis au sein de la RHJ Les Loges sont d'origines nivernaises, dont les 2 tiers sont issus de l'Agglomération de Nevers, la RHJ de Beaune a accueilli plus de 36 nationalités différentes en 2023.

La RHJ de Beaune a vu son partenariat se renforcer en 2023 avec le Club des Restaurateurs et Hôteliers Beaunois qui réservent des chambres pour leurs apprentis et salariés.

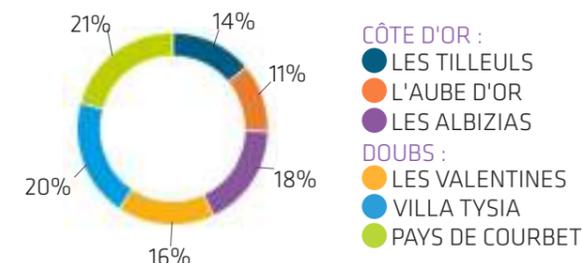
Ces rencontres ont permis aux jeunes de proposer des idées originales, comme :

- Installer des robinets pousseurs et des mousseurs d'eau hyperperformants dans les sanitaires (bâtiments administratifs et lycées) ;
- Supprimer autant que possible l'eau chaude dans les sanitaires (bâtiments administratifs et lycées) ;
- Installer des récupérateurs d'eau pluviale sur les toitures pour des usages sur site mais aussi pourquoi pas avec des usagers voisins (agriculteurs...) ;
- Entamer une réflexion sur l'utilisation des eaux grises ;
- Systématiser la création de double circuits d'eau lors de la construction ou de la rénovation (bâtiments administratifs et lycées) ;
- Entamer une réflexion pour l'utilisation de toilettes sèches (expérimentation dans les bâtiments administratifs et lycées).

RÉSIDENCES AUTONOMIES (RA)

Directrice secteur : Aline VOISIN
Responsables : Sandrine COTTAZ - Sophie DIAW - Aurore FOREST
Administrateurs référents : Marie-Josèphe BAUMONT - Serge BACHEROT

**165 USAGERS
ACCOMPAGNÉS**



Les résidences autonomes disposent du label MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence par l'Autonomie) et sont des établissements accueillant des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie. Locataires de leur appartement, les résidents sont chez eux et peuvent bénéficier de prestations telles que la blanchisserie, les repas et l'accès aux activités culturelles et sportives. Un projet d'accompagnement est rédigé pour que toute l'équipe de la résidence accompagne, selon les besoins de chaque résident, au maintien de l'autonomie.

Constats

Durant l'année 2023, les taux d'occupation des résidences autonomie ont été très élevés, dépassant même les 100 % sur l'une des résidences avec l'arrivée de plusieurs couples. Nos résidences sont bien identifiées et un vrai travail de partenariat est engagé localement.

Toutefois si l'activité a été importante sur toutes les résidences, elle n'a pas eu le même impact sur tous les territoires et les difficultés économiques des établissements de Côte d'Or se sont confirmées. Même avec une occupation quasiment optimale au sein des établissements du Nord de la Côte d'Or, il est à ce jour impossible d'équilibrer les comptes. Un diagnostic de territoire a été engagé sur le second semestre 2023 en sollicitant et rencontrant les différents partenaires intervenant auprès des publics âgés et en difficulté autour des résidences autonomie de Baigneux les Juifs et de Montigny sur Aube pour établir les besoins non pourvus qui pourraient venir compléter notre activité actuelle.

Activités et événements

RÉSIDENCE LES TILLEULS :

- Programmation des ateliers des sens d'Antoine Jomin, chanteur et spécialiste de Qi gong, qui a proposé aux résidents une exploration des instruments de percussion et de chant. Par la musique, le musicien cherche à (r)éveiller les sens endormis, désorientés.
- Exposition mère, fils et petit-fils permettant une mise en lumière d'aquarelles de la maman, de sculptures réalisées à partir de vieux outils du fils et de tableaux du petit-fils.



réalisé avec Nouba, chienne d'assistance de la résidence lors des deux portes ouvertes de la Maison Familiale Rurale (MFR).

RÉSIDENCE LES VALENTINES ET VILLA TYSIA :

- Participation en 2023 au concours de chant « MARPAVISION » organisé par la fédération nationale des MARPA. La musique et le chant tiennent une place importante dans les demandes de nos résidents en matière de temps d'animation. Ainsi, une chanson devait être interprétée par un groupe composé de résidents mais il pouvait également être mixte en faisant appel à des salariés, des bénévoles, des membres des familles, des enfants ou personnes d'autres structures du territoire (type école ou autre structure scolaire) ou encore de seniors demeurant sur le territoire.

RÉSIDENCE PAYS DE COURBET :

Atelier compositions florales une fois par mois (ikebana) : une Agente Polyvalente, possédant un grand jardin avec beaucoup de fleurs, propose de mettre à disposition des résidents ses fleurs pour les stimuler, leur permettre de personnaliser les lieux de vie commun et embellir les locaux avec des compositions florales facilement réalisables.



RÉSIDENCE L'AUBE D'OR :

Reprise des ateliers Tango en 2023 pour le plus grand plaisir des résidents et qui se sont déroulés le 1^{er} mercredi de chaque mois à partir de l'automne.

RÉSIDENCE LES ALBIZIAS :

- Inauguration de la fin des travaux engagés pour l'aménagement du chemin entourant la résidence et l'installation d'équipements sportifs ; remise à cette occasion, par la présidente des PEP CBFC, d'un don à l'association handi-chien.
- Participation de 6 résidents à une démonstration du travail

Prospectives et perspectives 2024

Les deux résidences L'Aube d'Or et les Tilleuls rencontrant actuellement des difficultés financières feront l'objet d'une étude permettant l'identification d'un modèle économique viable en proposant les différentes solutions d'accompagnement et envisageant ainsi la création de plateformes autonomie.

SERVICE RELAYAGE

Directrice secteur : Aline VOISIN
Responsable : Sandrine COTTAZ

Ce service est destiné aux personnes âgées ou aux personnes porteuses de handicap. Ce dispositif de relais a pour objectif d'assurer un temps de répit à domicile auprès d'un couple aidant/aidé, permettant ainsi à l'aidant d'avoir du temps pour lui. Lorsqu'une demande de relayage est adressée, une évaluation à domicile est réalisée pour valider les besoins, et en fonction, un contrat de 72 heures maximum par an est mis en place.

Constats

De nombreux besoins de temps de répit ont été constatés et l'enveloppe disponible en 2023 n'a pas permis de répondre à toutes les demandes. Les modalités de mises en œuvre du relayage (72h maximum par an et minimum 4h pour chaque intervention) ne répondent pas toujours aussi aux besoins des couples aidants/aidés.

De nouveaux partenaires ont sollicité la mise en place de temps de relayage comme les établissements médico-sociaux, la communauté 360, le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) pour des adultes et des enfants en situation de handicap.

Prospectives et perspectives 2024

Développement du relayage et des actions de répit proposées :

- Les besoins en répit et aide aux aidants sont très importants quelque soit le public : personnes âgées, adultes et enfants en situation de handicap ;
- Des financements complémentaires et notamment privés seront recherchés pour permettre des interventions plus nombreuses auprès des couples aidants/aidés ;
- Différentes formes d'accueil de répit seront proposées : séjours temporaires ou séquentiels au sein de nos résidences autonomie et des accueils à la journée compléteront les interventions au domicile ;
- La diversification des financements est recherchée pour permettre de répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'usagers et développer ainsi le service relayage.

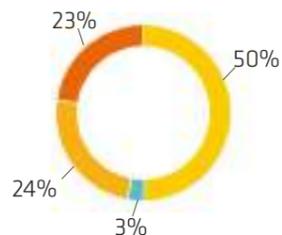
La diversification des publics accueillis au sein de nos résidences autonomie sera poursuivie avec l'accueil :

- De personnes âgées présentant des troubles psychiques ;
- De personnes âgées sortant des services de « Soins Médicaux et de Réadaptation » ;
- De personnes en situation de handicap vieillissantes.

SECTEUR MOBILITÉ

Directrice : Aline VOISIN
Responsable : Sandrine GRUÉ

Le secteur "Mobilité" a une mission transversale qui est celle de l'insertion socio-professionnelle destinée au public ayant besoin d'un accompagnement pour une transition vers la mobilité.



- ÉCOLE DE CONDUITE
- DIAGNOSTICS "MOBILITÉ"
- TRANSPORTS SCOLAIRES
- PLATEFORME MOBILITÉ

331 USAGERS
ACCOMPAGNÉS

Constats

ÉCOLE DE CONDUITE ASSOCIATIVE

- Le nombre de personnes accompagnées en 2023 quasiment identique à celui de 2022
- Progression du nombre de personnes devant être formées sur véhicule avec une boîte de vitesses automatique. Une tendance liée à des problématiques de concentration, de coordination, une solution permettant de gagner en confiance et en réussite du permis de conduire

DIAGNOSTIC MOBILITÉ

Suite à une sollicitation du Conseil Départemental de la Nièvre, mise en place de Diagnostics « Mobilité » (10 Diagnostics en 2023). Très peu de prescriptions des référents sociaux malgré une communication qui a été faite en cours d'année auprès des différents acteurs sociaux du département de la Nièvre.

PLATEFORME MOBILITÉ

Des difficultés à récupérer les véhicules en fin de contrat malgré des relances téléphoniques et courriers. Des véhicules rendus dégradés, notamment les scooters, ou non restitués nous obligeant à déposer des plaintes pour véhicules volés. Des durées de location en progression, faute de moyens financiers pour l'usager d'acheter son propre véhicule, de l'entretenir et de l'assurer.

Le besoin est toujours présent avec une progression des demandes de location de véhicules tout confondu et de prolongation par rapport à 2022.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Fin juillet, 5 circuits de transport arrivent au terme de leur appel d'offre 2019-2023. A la rentrée scolaire 2023/2024, 6 circuits perdurent : un circuit d'élèves internes en partenariat avec la Mairie de Varzy, deux circuits en partenariat avec l'IME de Mesves-sur-Loire et trois circuits en partenariat avec le Conseil Départemental de la Nièvre dans le cadre du transport adapté. Cependant depuis cette année scolaire, nous avons constaté que les chauffeurs rencontrent des difficultés face aux troubles du comportement des enfants transportés (IME et transport adapté du Conseil Départemental).

Au regard de ces nouvelles situations, une réflexion est engagée pour nos futurs circuits sur la mise en place de moyens humains et/ou formatifs pour accompagner les chauffeurs qui pourraient se retrouver en difficulté.

Activités et événements

PLATEFORME MOBILITÉ

Nous avons été présents sur différentes manifestations publiques à destination des publics jeunes, organisées par le Conseil Départemental de la Nièvre « Imagine la Nièvre » en juin, et le « Forum de la Mobilité des Jeunes » en octobre avec la Mission Locale de Nevers.

DIAGNOSTIC MOBILITÉ

La formation « Conseillère en Mobilité » suivie par la Coordinatrice Pédagogique de l'École de Conduite Associative a permis de mettre en place des Diagnostics « mobilité » à destination des jeunes et des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). En 2023, nous avons surtout fait un travail d'ingénierie et de communication auprès des partenaires, les premières prescriptions pour un diagnostic mobilité ont débuté en fin d'année. Le diagnostic mobilité permet une analyse approfondie de la situation de mobilité de la personne, d'identifier ses freins et ses atouts, de lui proposer des solutions et de définir avec l'usager un plan d'action vers une mobilité cohérente en lien avec son parcours d'insertion.

Prospectives et perspectives 2024

ÉCOLE DE CONDUITE ASSOCIATIVE

- Labelliser l'École de Conduite Associative
- Développer la formation au permis de conduire auprès des publics en situation de handicap physique ou psychique dans le cadre de nos actions complémentaires
- Maintenir la mobilité des seniors en proposant de les accompagner et de les réassurer en situation de conduite afin de prévenir les peurs et les risques au volant. Cette action se fera en partenariat avec l'Association Mob'InBFC et la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne (MSAB), elle concernera environ une vingtaine de personnes affiliées à la MSAB
- Développer de nouvelles activités comme la formation à l'écoconduite, mettre en place les passerelles du permis B78 vers le permis B

DIAGNOSTIC MOBILITÉ

Continuer cette action qui est cohérente et complémentaire de nos missions que nous mettons en place pour nos publics

PLATEFORME MOBILITÉ

- Retravailler le niveau d'exigence que l'on doit avoir au niveau des usagers dans le cadre de la restitution des véhicules
- Mise en place de contrôles mensuels des véhicules mis à disposition
- Renforcer cette démarche par un partenariat étroit avec les prescripteurs
- Mise en place d'une caution pour les véhicules 2 roues
- Renouvellement de notre parc de véhicules 4 roues avec permis de conduire

TRANSPORTS SCOLAIRES

Mettre en place de nouveaux marchés

Action innovante

DIAGNOSTIC MOBILITÉ

Notre expérience professionnelle dans le domaine de la mobilité nous a amenés à constater la nécessité, pour certaines personnes, de poser en amont de toutes démarches de formation un diagnostic mobilité afin d'évaluer la situation de la personne et de définir un plan d'action vers une mobilité cohérente en lien avec son parcours d'insertion.

Le diagnostic mobilité a pour objectif d'établir un diagnostic approfondi de la situation de mobilité de la personne, d'identifier les freins à la mobilité, de préconiser des solutions, de définir un parcours de mobilité, de formaliser une feuille de route ainsi, nous pouvons dresser un bilan et mesurer l'écart entre la situation initiale et le parcours de mobilité réalisé. Le conseiller mobilité sera en charge, dans un premier temps, de mettre à jour la cartographie mobilité du territoire départemental et des principaux acteurs qui y contribuent. Ce diagnostic mobilité se présentera par un entretien individuel pour analyser la situation de la personne afin d'identifier les freins à la mobilité mais aussi ses atouts et de pouvoir établir un plan d'action, de proposer un accompagnement spécifique et adapté à l'usager. En fonction des freins et des atouts identifiés, des séances collectives seront organisées afin de transmettre des informations pouvant être complétées par des mises en situation, des évaluations.

SECTEUR ÉDUCATION ET LOISIRS

DISPOSITIF ÉDUCATION ET LOISIRS (DEL)

CÔTE D'OR

Directeur dispositif : Vincent BONNAIRE
Administrateur référent : Daniel LECUYER

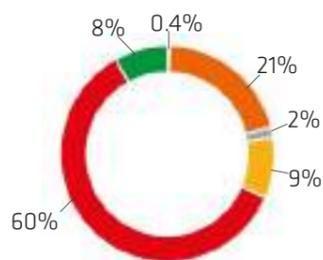
Structure Multi-Accueil Galipettes et Trottinette (SMA) : Florie SKOWRONEK, directrice

Centre Numérique : Vincent BONNAIRE, directeur

Séjours Éducatifs : Bernadette DE ALMEIDA, responsable

Secteur Enfance-Jeunesse dont les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), l'Essentiel-le et l'Accompagnement à la Scolarité : Laurent MENOUD, directeur

Le Dispositif Education et Loisirs gère directement, en complémentarité avec des partenaires institutionnels (collectivités territoriales, Éducation nationale, CAF, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports...) des actions, des sites, des projets, des missions d'expertise relevant des loisirs et de l'éducation des enfants et adolescents sur les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires ou de vacances scolaires.



24 968 USAGERS ACCOMPAGNÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ SUR LA CÔTE D'OR

- CENTRE NUMÉRIQUE
- L'ESSENTIEL-LE
- SÉJOURS ÉDUCATIFS
- ACCUEIL DE LOISIRS
- ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ
- STRUCTURE MULTI-ACCUEIL

Constats

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL GALIPETTE ET TROTTINETTE

- Hausse du taux d'occupation de la structure et modification des modalités de l'accueil occasionnel,
- Evolution de la mixité sociale dans le public accueilli,
- Augmentation des parents en contrat A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP).

CENTRE NUMÉRIQUE DE DIJON

- Augmentation du nombre des usagers en difficulté par rapport aux démarches en ligne,
- Baisse de la fréquentation dans les Points d'Accès Numérique de Dijon Agglomération (PANDA) depuis la période COVID-19.

L'ESSENTIEL-LE

- Ouverture de nouveaux espaces d'animation : espace York et espace Galilée,
- Reprise de la gestion de la Ludothèque au 01/01/2023,
- Reprise de l'accompagnement à la scolarité sur les écoles York, Flammarion et Champollion.

Activités et événements

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL GALIPETTE ET TROTTINETTE

- Augmentation du nombre de contrats,
- Participation et implication des parents dans la vie de la structure.

CENTRE NUMÉRIQUE DE DIJON

- Participation à Grésilles en fête le 17 juin 2023,
- Réalisation de 42 ateliers jeunes pour 10 collèges, 1 lycée, 6 accueils jeunes et 1 MFR et de cafés-parents sur 4 écoles du quartier des Grésilles.

L'ESSENTIEL-LE

- Mise en place d'un festival « Festi Pluriel-le » sur la thématique de la solidarité et de l'écocitoyenneté.

SÉJOURS ÉDUCATIFS

- Poursuite des visios, en direction des familles pour les colos et en direction des enseignants pour les séjours classes de découverte,
- Réalisation d'un séjour innovant (inclusif adapté) avec la MECS et le DAMS (cf. action innovante).

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

- Mise en place de mini séjours dans le cadre de la « Cité Educative » de la Ville de Dijon,
- Application de la tarification initiée par la CAF dans les communes péri-urbaines, avec obligation de refonte des barèmes de participation des familles (application du taux d'effort),
- Organisation d'une visio-conférence en direction des familles pour les vacances d'été.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ - RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Fonctionnement des structures Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) Havres et Dispositif d'Education Citoyenne et d'Aide aux Devoirs (DECAD) jusqu'au 16 juin 2023,
- Reprise des interventions en accompagnement à la scolarité sur la MECS Dijon,
- Devoirs faits sur les collèges Montchapet et Lentillères,
- Fonctionnement Programme de Réussite Educative (PRE) sur l'année avec formation des intervenants,
- Augmentation de la demande de groupes d'accompagnement à la scolarité sur le périscolaire dijonnais.

Prospectives et perspectives 2024

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL GALIPETTE ET TROTTINETTE

- Améliorer le taux d'occupation avec objectif de 70 % en maintenant le travail engagé et en augmentant les places réservataires,
- Accompagner le personnel aux changements grâce à la formation,
- Consolider le secrétariat en complétant le poste actuel à temps plein,
- Poursuivre la mise en conformité de la partie relevant de l'hygiène des locaux et de la formation des personnels techniques,
- Engager la structure dans la semaine nationale de la petite enfance pour valoriser les métiers du secteur, favoriser l'éveil du jeune enfant et accompagner les parents dans leur fonction,
- Mettre en œuvre une action commune avec les partenaires locaux pour soutenir la parentalité.

CENTRE NUMÉRIQUE DE DIJON

- Maintenir la qualité des services proposés et le contact humain de la structure
- Elargir les activités du Centre Numérique à travers un projet associatif, un projet départemental et un projet dijonnais,
- Prendre en charge la coordination départementale des Promeneurs du Net.

L'ESSENTIEL-LE

- Développer des actions hors les murs,
- Développer l'accompagnement scolaire primaire.

SÉJOURS ÉDUCATIFS

- Organiser des événements (soirée ciné débat) en direction des professionnels de l'éducation,
- Augmenter les séjours classes de découvertes,
- Accentuer la veille sur les appels à projets et ressources fléchées liées au secteur,
- Reconduire le dispositif Colos apprenantes et mettre en place le nouveau dispositif « Pass colo »,
- Maintenir le niveau de communication en direction des usagers et des partenaires ; s'inscrire dans des projets transversaux avec d'autres dispositifs PEP CBFC.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

- Maintenir les actions autour de la parentalité, la communication, l'éducation à l'alimentation,
- Mettre en œuvre de nouvelles commissions : posture de l'animateur, motivation des équipes, site internet et projet pédagogique comme outils de communication,
- Pérenniser les projets communs aux ALSH PEP et ville de Dijon,
- Répondre aux appels d'offre pour le renouvellement des conventions et marchés.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ - RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Continuer la veille pour la reprise ou la mise en place de dispositifs CLAS,
- Participer aux commissions mises en place par la CAF : préparation de la journée réseau des coordinateurs CLAS,
- Pérenniser le dispositif en fonctionnement sur la MECS.

Action innovante

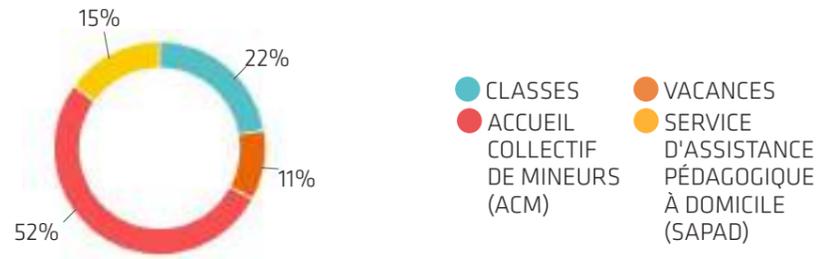
Au cours de l'été 2023, quatre adolescents, de 11 à 14 ans, accompagnés conjointement par la MECS et le DAMS ont pu profiter d'un séjour organisé avec le DEL du 18 au 21 juillet 2023 à Saint-Victor-sur-Ouche. Ce projet, co-construit par trois dispositifs des PEP CBFC, a émergé suite aux constats que certains jeunes, accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance à la MECS et bénéficiant d'un accompagnement au titre du handicap au DAMS, ne partaient pas en vacances. Le séjour colo classique, même en inclusion ne répond pas aux besoins spécifiques de ces adolescents. Plusieurs objectifs étaient visés pour ce séjour. Pour le jeune, il s'agissait de proposer un temps de vacances hors les murs et loin des familles, de l'envisager comme capable d'autodétermination, comme sujet exprimant des choix. Former un groupe de jeunes homogène en évaluant l'autonomie, les manifestations du handicap dans le comportement, les compétences verbales et motrices. Pour les professionnels (2 DAMS, 2 MECS, 1 DEL), la diversité des métiers a permis de développer l'inter connaissance, de favoriser le partage de pratiques et de compétences et de décloisonner les trois secteurs d'activités.

DEL NIÈVRE

Responsable Séjours : David LUGIEN
Responsable Accueil Collectif de Mineurs : Sandrine GRUÉ
Responsable Service d'Assistance Pédagogique à Domicile : Raynald PINSARD

Sur la Nièvre, le dispositif propose des activités de séjours pour les enseignants et leur classe ainsi que des séjours vacances pour enfants. Les activités d'accueil de loisirs péri et extrascolaires sur Nevers ainsi que la collaboration PEP avec l'Education nationale en gestion du SAPAD se poursuivent.

**552 USAGERS
ACCOMPAGNÉS**



Constats

CLASSES DE DÉCOUVERTES / VACANCES

Le service est géré par David LUGIEN sur les territoires de la Nièvre et de l'Yonne.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Au sein de l'ACM (maternelle), la difficulté fut de trouver des animateurs expérimentés, dont l'animation est le projet professionnel de base. La notion de projet d'animation n'est pas toujours claire chez des animateurs fraîchement arrivés. Le recrutement de la nouvelle direction, mi-janvier, devait remettre les familles en confiance avec une direction permanente et une nouvelle équipe.

Le nombre d'inscription d'enfants à particularité ou en situation de handicap a augmenté en 2023. Notre désir d'inclure tous les enfants et d'adapter notre accueil nous a conduit à développer des partenariats avec les structures qui les entourent.

Chez les élèves en classes élémentaires, nous avons constaté que les besoins des enfants avaient évolué, ils sont de plus en plus en capacité à donner leur avis et surtout, ils souhaitent être acteur de leur projet d'activités.

Nous avons constaté que certains enfants n'avaient pas envie de faire ce qui leur était proposé et qu'ils ne souhaitaient pas être obligés de faire des activités qu'ils n'auraient pas choisies. Le temps du mercredi et des vacances doit être un moment de détente. Chaque enfant a le droit de s'exprimer et d'être pris en compte. Devant ces constats, l'équipe de l'ACM du Château des Loges a souhaité que les enfants participent davantage à l'élaboration des projets d'activités au sein de l'accueil de loisirs en leur laissant le choix de choisir leur activité.

SERVICE D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE À DOMICILE

Une nette diminution du nombre de situations suivies « 83 en 2023 » contre « 121 en 2022 ». Nous pouvons supposer que nous avons moins d'enfants malades et/ou moins de situations déclarées et/ou des situations orientées vers une scolarisation à distance.

L'étude des situations préalables, les essais, les mises en place, la gestion au quotidien, l'entretien des matériels, le stockage et les déplacements sont excessivement chronophages.

Activités et événements

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Pour les élèves en classes de section maternelle, divers partenariats : Dojo Nivernais (Initiation JUDO : printemps/été) - Roller Club Nivernais (Initiation ROLLER Toussaint) - La Compagnie du Bateleur (Spectacle et Ateliers d'expression : été/Toussaint).

Pour les élèves en classes de section élémentaire : Piscine - Grands Jeux - Patinoire - Défis - Bibliothèque - Opération « Savoir Rouler à Vélo » - Dans le cadre des Colos Apprenantes : « Séjour dans le Cantal à St Flour » - Dojo Nivernais « Initiation JUDO » - Accrobranches - Journée du Vivre ensemble (Nièvre Habitat) - Pôle des Etoiles à Nancay - La dictée pour tous à la Résidence Ines - Atelier Musée de la Faïence - Défilé des Droits de l'Enfant » - Noël des quartiers.

SERVICE D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE À DOMICILE

83 situations : 1^{er} degré : 17 situations et 2nd degré : 66 situations.

Robots de téléprésence : 29 opérationnels

Heures supplémentaires effectives (HSE) : 1er degré : 97 HSE et 2nd degré : public : 275 HSE ; privé : 21 HSE

Pathologies rencontrées : Psychologiques : 31, Opérations : 13, Accident : 13, Maladies au long court : 18, Maladies : 2, Grossesse : 0, Handicap+M : 2, Autres : 4.

Prospectives et perspectives 2024

Les perspectives 2024 sont de poursuivre la montée en puissance du service DEL en continuant de développer les vacances et les classes de découvertes et cela passe par un développement du département de la Nièvre. Pour la 1^{ère} fois depuis de nombreuses années, il y aura des départs pour les séjours d'été depuis Nevers ce qui devrait permettre un départ

plus important des jeunes issus de la Nièvre.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

ACM JULES FERRY :

Quatre objectifs pédagogiques :

- Un accueil de loisirs dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement,

- Concevoir l'accueil de loisirs comme un lieu inclusif,
- Inscrire l'accueil de loisirs dans la vie sociale locale,
- Développer le vivre ensemble et la solidarité au quotidien.

En termes d'activités, nous continuerons les partenariats avec diverses associations (sportives et culturelles) ainsi que dans la construction de projets d'animation basés sur la biodiversité et l'environnement.

ACM « CHÂTEAU DES LOGES » :

- Continuer à valoriser les projets initiés par des enfants en proposant des activités diversifiées qui répondent à leurs besoins dans les domaines sportif, culturel, artisanal, scientifique, technique, expression, écocitoyenneté, construction, défis, initiations diverses...,
- Créer des temps de parole permettant l'expression de l'enfant,
- Recruter une nouvelle équipe,
- Réfléchir et réécrire nos objectifs pédagogiques,
- Former des animateurs capables d'être autonome sur des ateliers,
- Renforcer les partenariats et continuer l'opération « Savoir Rouler à vélo ».

SERVICE D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE À DOMICILE

- Départ en retraite du Coordonnateur SAPAD au 1er mars 2024, un recrutement en cours par la Direction des Services Académiques de l'Education Nationale (DSDEN).
- Remettre en place une convention entre la DSDEN et les PEPCBFC dans le département de la Nièvre.



Action innovante

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

A L'ACM JULES FERRY - NOUS ACCUEILLONS LES ENFANTS DE 3 À 5 ANS :

Initiations au sport en partant à la rencontre des club sportifs locaux sur l'année dont le Dojo Nivernais à la maison des sports sur deux périodes, avec pour encadrants deux professeurs de JUDO et JIU JITSU en immersion complète ; des jeux ludiques sur le tatami avec des enfants du club, en portant le Judogi et la ceinture blanche.

A L'ACM DU « CHÂTEAU DES LOGES » NOUS ACCUEILLONS LES ENFANTS DE 6 À 14 ANS :

- L'opération « Savoir Rouler à Vélo » : c'est accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité. Deux de nos permanents ont été habilités à délivrer, via le ministère, les attestations de « Savoir Rouler à Vélo ». Elle est composée de 3 modules qui visent la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège (6-11 ans).
- Nous avons sur plusieurs mois mis en place des ateliers autour du vélo (entretien, réparation, connaissance de la mécanique, de la sécurité routière etc.), jusqu'à sortir sur la route avec nos plus grands. Nous avons appris à devenir autonome à vélo, à pratiquer quotidiennement une activité physique, à se déplacer de manière écologique et économique.
- Cette action a beaucoup plu aux enfants et aux familles, elle sera reconduite pour les prochaines années.

DEL DOUBS

Directrice: Aline VOISIN

Activités : séjours classes - séjours individuels - séjours colos - Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD)

Activités et événements

SAPAD :

L'utilisation et l'installation des robots ont augmenté durant cette année, bien qu'existantes, les procédures ont été clarifiées et ont permis de réellement amorcer la démarche sur le département du Doubs. Les élèves malades ou accidentés peuvent ainsi garder un lien avec leur classe grâce à un robot placé dans la salle de classe.

Prospectives et perspectives 2024

Une mutualisation des services Politiques Educatives Vacances Loisirs Culture et Politiques Educatives Sociales de Proximité des PEP CBFC doit être engagée pour optimiser les ressources et assurer une meilleure représentation de l'association sur les

territoires concernés.

Les dispositifs favorisant le départ en vacances des enfants et adolescents seront investis et développés comme l'arrivée du « Passeport Colo » et la poursuite des « colos apprenantes ».

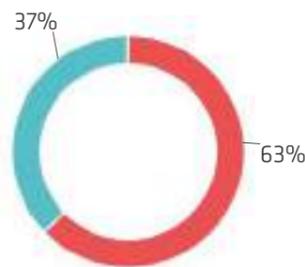


**1 825 USAGERS
ACCOMPAGNÉS**

DEL TERRITOIRE DE BELFORT

Directrice : Aline VOISIN

Activités : séjours classes - séjours colos



307 USAGERS ACCOMPAGNÉS

- CLASSES DÉCOUVERTES
- SÉJOURS COLOS

Activités et événements

- Aucun séjour sur le centre d'Aisey-et-Richecourt (fermeture temporaire)
- On peut noter encore cette année le départ de la classe de Madame GUERO, de PETITEFONTAINE, avec le dispositif « école buissonnière » dans le Centre PEP Le Poulignen (pendant les vacances de printemps : du 08 au 17 avril)
- Plusieurs commissions techniques sur la préparation des colos et la création de catalogues interrégionaux classes et colos avec la participation de salariés mais aussi d'élus
- Rencontres avec le Service Parentalité du Conseil départemental du Territoire de Belfort
- Des bourses PEP ont été accordées pour faciliter le départ en classes de découverte pour 23 élèves pour un montant de 645 €.
- Participation de la Directrice, Aline VOISIN et de la vice-présidente des PEP CBFC, Nadine LIETARD, à un forum des Associations organisé par la DSDEN, pour les futurs enseignants le 13 septembre 2023
- Rencontre des partenaires et prospection pour établir un diagnostic des besoins du territoire en vue de diversifier les publics et activités du centre d'Aisey dans le cadre de son projet de rénovation.

Prospectives et perspectives 2024

Mise en place d'un comité de pilotage pour suivre le projet de rénovation du centre d'Aisey et Richecourt et la diversification des activités.



Ecole de DANJOUTIN Anne Franck : séjour à MALICORNE 89120

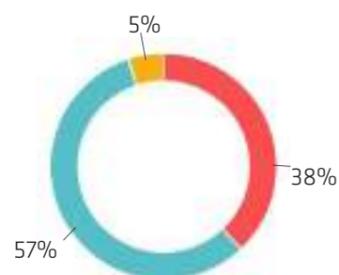


Ecole de PETITEFONTAINE : séjour au POULIGUEN 44510

DEL YONNE

Responsable : David LUGIEN

Activités : séjours classes - séjours individuels - séjours colos - Dispositif « Devoirs Faits » (aide au sein de collège pour la réalisation des devoirs).



2 069 USAGERS ACCOMPAGNÉS

- SÉJOURS
- CLASSES DÉCOUVERTES
- DEVOIRS FAITS

Constats

Le DEL a réalisé une excellente année aussi bien au niveau des colonies de vacances que des classes découvertes. Ce service a pu s'inscrire à nouveau tout au long de l'année auprès des services de l'Etat pour proposer des solutions de « colo apprenantes » et a permis de répondre aux attentes des familles pour permettre à leurs enfants de profiter d'un temps de loisirs en collectivité. De plus, notre action en partenariat avec la JPA 89 a permis le départ de 31 enfants en situation de handicap, et pour certains de ces jeunes, un animateur spécifique a été recruté pour assurer le bon déroulé du séjour de l'enfant.

Prospectives et perspectives 2024

Les perspectives 2024 sont de poursuivre la montée en puissance du service DEL notamment en continuant de développer les vacances et les classes découvertes. Concernant l'action devoirs faits, le service DEL, par l'intermédiaire d'Olivier Berthou administrateur en 2023 et directeur de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), va proposer cette action à l'ensemble des collèges de l'Yonne via une information personnalisée à chaque chef d'établissement.

NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

SITES INTERNET



www.pepcbfc.org



www.brasserietaitsdunion.fr



www.esat-habilis.fr



www.pepcraft.fr



www.pepcbfc-educationloisirs21.org



www.pep-attitude.fr



www.bourgognefranche-comtesejours.com



www.parh89.fr

RÉSEAUX SOCIAUX



Suivez-nous ! @LesPEPCBFC

NEWSLETTER MENSUELLE



Inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle pour découvrir nos dernières actualités et nos prochains rendez-vous !
www.pepcbfc.org/sinscrire-la-newsletter

REVUE ASSOCIATIVE



Notre revue « Solidaires » est disponible en téléchargement sur notre site internet ou sur simple demande auprès de nos établissements.

Nous remercions vivement notre partenaire le Crédit Mutuel Enseignant qui finance l'impression de cette revue.

PLAQUETTE



BROCHURE



Retrouvez-y tous nos établissements et services.

SIGLAIRE

ACM - Accueil Collectif de Mineurs
 AGEFIPH - Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
 ALSH - Accueil Loisirs Sans Hébergement
 ALSH - Allocation Logement Temporaire
 ANDICAT - Association Nationale des Directeurs et Cadres d'ESAT
 ARS - Agence Régionale de Santé
 ASE - Aide Sociale à l'Enfance
 AVIP - A Vocation d'Insertion Professionnelle
 CAF - Caisse d'Allocations Familiales
 CAFs - Centre d'Accueil Familial Spécialisé
 CAMSP - Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
 CAPA-SH - Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en Situation de Handicap
 CAPPEI - Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive
 CD - Conseil Départemental
 CDAPH - Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
 CDER - Centre Départemental d'Éducation Routière
 CEEDA - Centre d'Éducation pour Enfants Déficiants Auditifs
 CEMEA - Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active
 CFA - Centre de Formation d'Apprentis
 CIP - Contrat d'Insertion Professionnelle
 CLAS - Contrat Local d'Accompagnement Scolaire
 CNR - Crédits Non Reconductibles
 CMPP - Centre Médico-Psycho-Pédagogique
 COPIL - Comité de Pilotage
 CPOM - Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
 CRA - Centre Ressources Autisme
 CRAJEP - Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
 CREAMI - Centre Régional d'Études, d'Action et d'Informations
 CSE - Comité Social et Économique
 CVS - Conseil de la Vie Sociale
 DAMOT - Dispositif d'Accompagnement vers le Milieu Ordinaire de Travail
 DAME - Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif
 DAMS - Dispositif d'Accompagnement Médico-Social
 DAPA - Dispositif d'Accompagnement pour Personnes Âgées
 DDCSPP - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
 DEA - Dispositif Emploi Accompagné
 DECAD - Dispositif d'Éducation Citoyenne et d'Aide aux Devoirs
 DEJEPS - Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
 DEL - Dispositif Éducation et Loisirs
 DIADEM - Dispositif Intégré d'Accompagnement des Déficiences Motrices
 DIADEVA - Dispositif Intégration d'Accompagnement des Déficiences Visuelles et Auditives
 DIPA - Dispositif d'Insertion Professionnelle pour Adultes

DITEP - Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
 DJEPVA - Direction de la Jeunesse de l'Education Populaire et de la Vie Associative
 DPS - Dispositif Prévention et Soins
 DS - Dispositif Social
 DSDEN - Direction des Services Académiques de l'Education Nationale
 DSM - Dispositif Sensoriel et Moteur
 DUI - Dossier Utilisateur Informatisé
 EAJE - Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
 EASCO - Équipe d'Appui à la Scolarisation
 EDAP - Équipe Diagnostic Autisme de Proximité
 EMAS - Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
 EPA - École de Plein Air
 ERHR - Équipe Relais Handicaps Rares
 ESAT - Établissement et Service d'Aide par le Travail
 ESS - Economie Sociale et Solidaire
 ETP - Equivalent Temps Plein
 FGPEP - Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public
 FPA - Formation Professionnelle Adaptée
 GEPP - Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels
 GTA - Gestion des Temps et Activités
 HAS - Haute Autorité de Santé
 HDJ - Hôpital De Jour
 HSE - Heures Supplémentaires Effectives
 IESHA - Institut d'Éducation Sensorielle pour jeunes en Situation de Handicap Auditif
 IME - Institut Médico-Éducatif
 IRTS - Institut Régional du Travail Social
 JPA - Jeunesse en Plein Air
 MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées
 MDR - Maison De Répit
 MECS - Maison d'Enfants à Caractère Social
 MFR - Maison Familiale et Rurale
 MJC - Maison des Jeunes et de la Culture
 MNA - Mineur Non Accompagné
 MSA - Mutualité Sociale Agricole
 PAG - Plan d'Actions Global
 PANDA - Point d'Accès Numérique Dijon Agglomération
 PAP - Plan d'Accompagnement Personnalisé
 PARH - Plateforme Ressources Handicap
 PARI - Pôle d'Appui et de Ressources Inclusion
 PAS - Pôle d'Accompagnement Scolaire
 PAS - Prestations d'Appui Spécifiques
 PCO TND - Plateforme de Coordination et d'Orientation Troubles Neurodéveloppementaux
 PCPE - Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
 PDC - Plan de Développement des Compétences
 PEJS - Pôle d'Enseignement des Jeunes Sourds
 PEP - Pupilles de l'Enseignement Public
 PEP 25 - Pupilles de l'Enseignement Public du Doubs
 PEP 90 - Pupilles de l'Enseignement Public du Territoire de Belfort
 PEP CBFC - Pupilles de l'Enseignement Public du Centre de la Bourgogne-Franche-Comté
 PEVLC - Politique Educative Vacances Loisirs Culture

PIA - Projet Individualisé d'Accompagnement
 PJJ - Protection Judiciaire de la Jeunesse
 PMO - Prestations en Milieu Ouvert
 PPRE - Programme Personnalisé de Réussite Educative
 POI - Plateforme-Orientation et Insertion
 PRE - Programme de Réussite Educative
 PRH - Pôle Ressources Handicap
 PRITH - Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés
 PSAI - Plateforme Scolarité et Activités Inclusives
 QVT - Qualité de Vie au Travail
 QVCT - Qualité de Vie et des Conditions de Travail
 RAC - Responsable Administrative et Comptable
 RASED - Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté
 RH - Ressources Humaines
 RSA - Revenu de Solidarité Active
 RSAI - Référent Santé et Accueil Inclusif
 RSO - Responsabilité Sociétale des Organisations
 SAAAS - Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation
 SAF - Service d'Accueil en Famille
 SAFEP - Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce
 SAIP - Service d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle

SAPAD - Service d'Assistance Pédagogique à Domicile
 SAPSAD - Service d'Accueil, de Protection, de Soutien et d'Accompagnement à Domicile
 SEGPA - Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
 SESSAD - Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
 SESSAD HM - Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile Handicap Moteur
 SESSAD TCL - Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile Troubles Complexes du Langage
 SMA - Structure Multi-Accueil
 SMS - Secteur Médico-Social
 SSEFS - Service de Soutien à l'Éducation Familial et à la Scolarisation
 SUAVS - Structure Unique d'Animation de la Vie Sociale
 TCL - Troubles Complexes du Langage
 TDI - Trouble Dissociatif de l'Identité
 TND - Trouble du Neurodéveloppement
 TSA - Trouble du Spectre Autistique
 UDIP - Unité de Diagnostic et d'Intervention Précoce
 UEE - Unité d'Enseignement Externalisé
 URAPEDA - Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE



Siège et Direction Générale
30b rue Elsa Triolet
21000 DIJON
03 80 76 63 00
contact@pepcbfc.org

   @LesPEPCBFC

www.pepcbfc.org